

RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITÉ 2017



ODYSSI

SEPTEMBRE 2018



STATION D'ÉPURATION DE DILLON
FORT DE FRANCE



STATION D'EAU POTABLE DE DURAND
ST JOSEPH



STEU DE GAIGNERON
LAMENTIN



STATION D'ÉPURATION DE FOND LAHAYE
SCHOLECHER

INFORMATIONS GENERALES

1	Carte d'identité d'ODYSSI.....	7
1.1	Statut	7
1.2	Missions	7
1.3	Mode de gestion du service	7
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	7
1.5	Charte graphique.....	8
1.6	La collectivité.....	8
2	Historique	9
3	LES FAITS MARQUANTS.....	10
4	ODYSSI en quelques chiffres	11
4.1	EAU POTABLE	11
4.1.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	11
4.1.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	12
4.1.3	Indicateurs relatifs au réseau	13
4.1.4	Indicateurs relatifs à tarification	15
4.1.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	16
4.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	17
4.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	17
4.2.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte.....	18
4.2.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	19
4.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	20
4.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	21
4.3	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	22
1	Présentation générale du service	25

2	Le réseau.....	27
2.1	Les stations d'eau potable	27
2.2	les réservoirs	30
2.3	le réseau	38
2.4	le chemin de l'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES.....	40
3	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	41
3.1	Les volumes prélevés.....	41
3.2	Les volumes produits.....	43
3.2.1	Evolution des volumes annuels produits.....	43
3.3	Les volumes mis en distribution.....	44
3.4	Les volumes vendus en gros	46
	La qualité des eaux.....	47
3.5	Synthèse du contrôle sanitaire	47
3.6	Résultats de l'autocontrôle qualité 2017	48
4	La tarification et les recettes du service	48
4.1	Les modalités de tarification.....	48
4.1.1	Le type de tarification	48
4.1.2	Les catégories de tarifs.....	48
4.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	48
4.1.4	Les autres prestations	49
4.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	49
5	Les investissements	50
5.1	Travaux MANDATES pendant l'exercice 2017	50
5.2	Les travaux et Les projets	50
5.2.1	Les études réalisées	50
5.2.2	Réhabilitation d'ouvrage	50
5.2.3	Les travaux hors du périmètre de la CACEM.....	51
6	Les perspectives	52
1	Présentation générale du service	53

1.1	La compétence assainissement collectif	54
1.2	Les missions du service	54
2	Les caractéristiques techniques du service	54
2.1	Les usagers non-domestiques.....	54
2.2	Le réseau de collecte	55
2.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....	55
3	Bilan par STEP	57
3.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	57
3.1.1	le réseau de collecte.....	57
3.1.2	Le système de traitement	57
3.1.3	le Milieu récepteur	60
3.2	Station d'épuration de Dillon filière I	61
3.2.1	Son réseau de collecte	61
3.2.2	Le système de traitement	61
3.2.3	Milieu récepteur.....	64
3.3	Step Dillon filière II	64
3.3.1	Son réseau de collecte	64
3.3.2	Le système de traitement	64
3.3.3	Milieu récepteur.....	66
3.4	Step Godissard	67
3.4.1	Son réseau de collecte	67
3.4.2	Le système de traitement	67
3.4.3	Milieu récepteur.....	69
3.5	Step de Fond Lahayé.....	70
3.5.1	Son réseau de collecte	70
3.5.2	Le système de traitement	70
3.5.3	Milieu récepteur.....	72
3.6	Station d'épuration de Rosière	73
3.6.1	Son réseau de collecte	73

3.6.2	Le système de traitement	73
3.6.3	Milieu récepteur.....	75
3.7	Step de Gaigneron.....	76
3.7.1	Son réseau de collecte	76
3.7.2	Le système de traitement	76
3.7.3	Milieu récepteur :.....	78
3.8	Step de ACAJOU	79
3.8.1	Son réseau de collecte	79
3.8.2	Le système de traitement	79
3.8.3	Milieu récepteur :.....	81
3.9	Step de Pelletier Desirade	82
3.9.1	Son réseau de collecte	82
3.9.2	Le système de traitement	82
3.9.3	Milieu récepteur.....	84
3.10	Les mini-stations :.....	85
3.10.1	Tableau récapitulatif	85
3.10.2	Leurs réseaux de collecte	85
3.10.3	Leurs systèmes de traitement	86
3.10.4	Contrôle des mini STEP.....	86
4	Tarification et les recettes de service	88
4.1	Les modalités de tarification.....	88
4.1.1	Le type de tarification	88
4.1.2	Les modalités d'évolution et de révision.....	88
4.1.3	Les autres prestations	88
4.1.4	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	88
5	Les investissements	89
5.1	Travaux engagés.....	89
5.1.1	Les montants mandatés par communes	89
5.2	Les travaux et les projets	90

5.2.1	Les études réalisées	90
5.2.2	Extensions de réseau.....	90
5.2.3	Réhabilitation d'ouvrage	90
5.2.4	Construction d'ouvrages.....	91
1	Présentation générale du service	93
2	Les controles	93
2.1.1	Bilan d'activité par commune.....	93
3	Les Notaires	95
3.1	Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières.....	95

INFORMATIONS GENERALES

1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. ◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ◆ Entreprise locale
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : ◆ captage, production et distribution d'eau potable ◆ collecte, traitement des eaux usées ◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif ◆ accueil et services aux clients ◆ conception et conduites de projets (réseaux et stations)
1.3 Mode de gestion du service	Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	Agences Fort-de-France et Acajou Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h Centre de Contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 17h ☎ : 0596 71 20 10 Coordonnées : ☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ✉ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte graphique	♦ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bò kay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires. ♦ LE LOGO Image plurielle : ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau ♦ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Naturellement, le slogan est "Dlo bò bay". <i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i>  L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : il s'agit de l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé, de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.
1.6 La collectivité	CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique. Services gérés au niveau intercommunal Compétences liées aux services : - Eau : Production, transfert, distribution - Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution - Assainissement non collectif : Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER Services exploités en régie

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

2005 :

- ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.
- obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 :

- création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 :

- exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

2015 :

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-Joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

2016 :

- Reprise en Régie de Schoelcher

2017 :

- Lancement du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Changement des statuts d'ODYSSI

FAITS MARQUANTS
<u>MARS</u> - Affaire SRPJ : Le Directeur Général a procédé au licenciement d'un collaborateur et à la fin de mise à disposition pour un second pour cause de conflit d'intérêt lors de marchés divers. (Impact : perte compétence topographie / nomination d'un directeur clientèle par intérim) - Lancement procédure AP / CP - 3ème facturation de la ville de Schœlcher avec note d'explication sur les périodes de facturation (prime fixe facturée sur 6 mois).
<u>AVRIL</u> - Fin des entretiens annuels - 27 avril - Séminaire de lancement du projet d'entreprise - Tremblement de terre le 20 avril de magnitude 4.5 sur l'Échelle de Richter => effondrement partiel de la toiture de la chambre des vannes du réservoir Evêché => coût estimés des travaux 350k€ ; difficultés d'alimentation du centre-ville - Conseil d'Administration du 10 avril modification du programme des travaux relatifs au projet ACAJOU GAIGNERON suite à des contraintes techniques surcout : 1307 k€
<u>MAI</u> - Problème de casses sur le centre-ville début des problèmes d'alimentation - Mise en service au Phoenix de la supervision via TOPKAPI sur la commune de Schœlcher - Décès d'un collègue - équipe exploitation / réseau
<u>JUIN</u> - Problème de casses multiples au centre-ville de Fort de France impactant le rendement de réseau et entraînant de nombreuses interruptions de service. - Problème d'approvisionnement au Lamentin et Saint-Joseph - Environnement externe : la SME lance son centre de pilotage VISIO - Nomination du nouveau Directeur Général Adjoint
<u>JUILLET</u> - Compteurs de vente en gros posés et opérationnels à compter du 1er juillet (SICSM) - 5 Juillet : contrôle ODE - Assiette redevances - Grèves et débrayages : affaire SRPJ
<u>AOUT</u> - Remise en service du réservoir Evêché - Audit des marchés
<u>SEPTEMBRE</u> - Protocole Espace SUD / CACEM / ODYSSI pour le règlement du contentieux sur 2015. - 13 Septembre : dernier CODIR et présentation de la nouvelle gouvernance. - 18 - 19 : Ouragan Maria / fermetures des services => coupures d'eau dans plusieurs quartiers de la CACEM; - Retour progressif à la normal entre le mercredi 20 et le jeudi 21 septembre 2017.
<u>OCTOBRE</u> - Formation sur le contrat de progrès organisé par la DEAL - Fin octobre lancement des groupes de travail du projet d'entreprise. - Remise des prix pour le concours quel Nom pour le projet d'entreprise : "Valè dlò" - Signature convention CACEM / Espace Sud / ODYSSI pour le règlement de la facture ODYSSI. Montant restant à la charge d'ODYSSI 2,120 millions d'euros contre 4,6 millions facturés

NOVEMBRE

- Délibération CTM subvention ACAJOU portant le taux de subvention du projet à 89%
- CA : Suite à l'affaire SRPJ, - il a été décidé d'appliquer la tolérance 0 pour tous les délits commis au sein de l'entreprise

DECEMBRE

- Audit AFAQ de renouvellement - norme 2008
- Audit des comptes - finances / agence comptable

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES**4.1 EAU POTABLE**

ODYSSI a dû faire face en 2 ans, à deux extensions de son périmètre d'exploitation. En 2015 avec la reprise du Lamentin et Saint-Joseph, puis en 2016 avec la reprise en régie de la commune de Schœlcher. Ces deux reprises ont généré une fluctuation aux niveaux des indicateurs (linéaire réseau, nombre d'abonnés, volumes et montants facturés, ainsi que les indicateurs relatifs à la qualité de service : taux de réalisation des ouvertures branchement dans les délais etc.). Maintenant, on peut voir un équilibre apparaître au niveau de ces indicateurs.

4.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Nombre total d'abonnements (nb)	71 358	72 199	↗	+1,18%
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	69 583	70 303	↗	+1,03%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	489	488	↘	-0,20%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	979	981	↗	+0,20%
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	306	312	↗	+1,96%
Nombre d'abonnements Fort-de-France	35 731	36 040	↗	+0,86%
Nombre d'abonnements Lamentin	18 870	19 231	↗	+1,91%
Nombre d'abonnements Saint-Joseph	6 774	6 864	↗	+1,32%
Nombre d'abonnements Schœlcher	9 983	10 064	↗	+0,81%
Population légale desservie par ODYSSI (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	162 938	161 301	↘	-1%

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (‰)	7,76	5,31	↘	-2,45 pts
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	91,8	-	↗	-
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (‰)	19,48	21,18	↗	+1,7% pts

4.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	98,78%	99%	↗	+0,22 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,76%	99,2%	↘	-0,56 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.	60	60	→	-

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau représente le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

4.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

Les calculs des volumes importés et de tous les indicateurs qui en découlent notamment les rendements se font sur la base des volumes issus des compteurs de sectorisation pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph. Ils ne sont donc pas fiables. Aussi, des compteurs de livraison ont été posés par le SICSM en 2017 cependant, une étude menée par un cabinet externe démontre qu'il manque des compteurs pour connaître les volumes livrés en gros.

Le transfert du patrimoine de ces deux communes n'est pas finalisé notamment en ce qui concerne les ouvrages de production et les réseaux d'adduction.

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Nb total de km de réseaux (hors branchements) (km)	941,705	941,705	→	-
Volume prélevé Didier	5 449 092	5 654 090	↗	+3,62%
Volume prélevé Durand	8 159 698	8 448 303	↗	+3,54%
Volume total prélevé (m3)	13 608 790	14 102 393	↗	+3,63%
Volume importé Lamentin	4 008 479	3 668 146	↘	-8,49%
Volume importé Saint-Joseph	1 614 123	1 561 346	↘	-3,27%
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph)	5 622 602	5 229 492	↘	-6,99%
Volume produit	13 094 466	13 401 656	↗	+2,35%
Volume mis en distribution (m3)	18 189 819	18 631 138	↗	+2,42%
Volume comptabilisé vendu en gros	527 249	0	↘	-100,00%
Rendement du réseau de distribution ODYSSEI (%)	58,65%	57,47%	↘	-1,18 pt
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	57,70%	55,82%	↘	- 1,88 pt
Rendement du réseau de distribution Lamentin* (%)	73,71%	81,16%	↗	+7,45 pts
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph* (%)	45,66%	43,34%	↗	-2,32 pts
Rendement du réseau de distribution Schœlcher* (%)	75,14%	77,40%	↘	+2,26 pts
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	28	25	↘	-3
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	26	23	→	-3
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux **	27	27	→	-

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (Fort-de-France) (%) Fort-de-France uniquement car le taux est calculé sur 5 ans et les autres communes ont été reprise en régie après le 1er janvier 2016.	0,74%	0,63%	↘	-0,11 pt

* : Le rendement de réseau est calculé à partir d'estimations. Les compteurs d'eau étant obsolètes, voire dépassés, les volumes traités sont approximatifs.

** L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est un indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau.

Critères :

0 : absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte (quels que soient les autres éléments détenus)

10 : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

20 : mise à jour du plan au moins annuelle

B – Informations sur les éléments constitutifs du réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+ 10 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

+ 10 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

+ 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

+ 10 : localisation des branchements sur la base du plan cadastral

C – Informations sur les interventions sur le réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+ 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement). (0 pour une réalisation partielle)

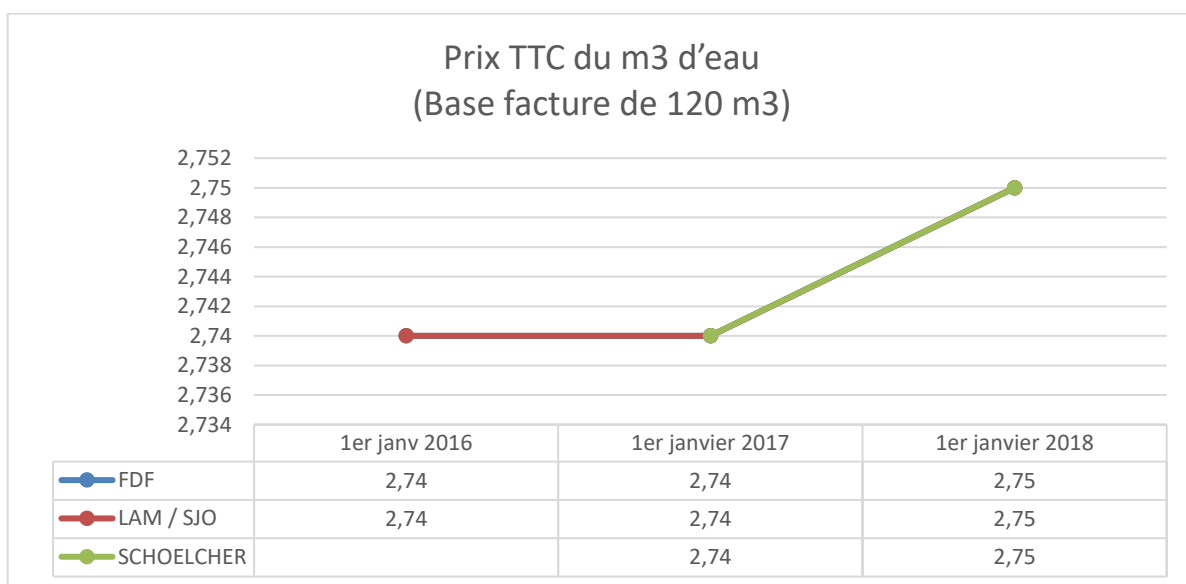
+ 10 : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements (0 pour une réalisation partielle)

+ 10 : existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. On entend par plan pluriannuel de renouvellement un programme détaillé de travaux assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans

+ 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations

4.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Volumes facturés (m3)	9 837 731	9 832 856	↘	-0,05%
Dont volumes facturés vendu en gros (m3) 2016 – de janvier à avril	518 150	0	↘	-100%
Volumes facturés eau brute	55 648	0	↘	-100%
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	5 167 676	5 114 105	↘	-1,04%
Volumes facturés Lamentin	2 959 366	3 030 563	↗	+2,41%
Volumes facturés Saint-Joseph	727 340	726 468	↘	-0,11%
Volumes facturés à Schoelcher	695 764	961 720	↗	+38,23%
Montants facturés (€ HT) Consommation + prime fixe)	22 714 896	22 957 245	↗	+1,07%
Redevance ODYSSI (pour 120m3)	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m3)	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m3)	30,00 €	31,20 €	↗	+4%
OMR (pour 120m3)	4,752 €	4,770 €	↗	+0,38%
TVA à 2,10% (pour 120 m3)	6,65 €	6,68 €	↗	+0,45%
Prix TTC du service pour 120m3	328,20 €	329,45_ €	↗	+0,38%
Redevance ODYSSI au m3 (base 120m3)	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3	2,74 €	2,75 €	↗	+0,36%



4.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0046	0.0046	→	-
Recettes réelles	28 537 677	31 278 541	↗	+9,60%
Dépenses réelles	23 595 729	29 264 357	↗	+24,02%
Épargne brute (€)	4 941 948	2 014 184	↘	-59,24%
Remboursement du capital de la dette	1 099 931 €	1 104 677 €	↗	+0,43%
Épargne nette	3 842 017 €	909 507 €	↘	-76,33%
Dettes financières	14 057 414	12 943 645	↘	-7,92%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	2,04	6,43	↗	+4,39 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	8,72%	12,17%	↗	+3,45 pts
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	2 447 090 €	922 706,20	↘	-62,29%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR)	2 571 976	2 318 080	↘	-9,87%
Taux d'exécution du PPI	95,14%	39.80 %	↘	-55,34 pts

Commentaires et observations :

Une erreur a été détectée dans le paramétrage du logiciel comptable au niveau des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les données 2016 sont corrigées sur ce rapport annuel. Les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019 (le paramétrage ne pouvant être revu que lors d'un nouvel exercice comptable).

Sur l'exercice 2017, ODYSSI conteste le montant de la facture de vente en gros de 4,6 millions d'euros pour les motifs suivants :

- Prix injustifié
- Volumes méconnus

ODYSSI a payé pour l'année 2015 le montant estimé du coût de production d'eau.

ODYSSI a également abondé les provisions pour l'année en cours à hauteur du montant estimé du coût de production de l'eau potable pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite. En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

Un travail de fiabilisation des comptes d'ODYSSI est en cours. En 2018, un audit des comptes a été réalisé en externe par un cabinet renommé sur les exercices 2014 à 2016. Parmi les conclusions de cet audit, une estimation de la situation financière réelle d'ODYSSI a été donnée. Sur l'exercice 2016, un résultat redressé et consolidé sur les deux budgets a été fourni. Il est évalué à 116K€ contre 4970K€ présenté dans les comptes administratifs. Cet écart est notamment dû à des insuffisances de rattachements des charges, de constitution de provisions pour créances douteuses, de dotations aux amortissements. Un plan d'actions sur plusieurs années a été mis en place suite à cet audit. Les premières actions ont débuté en 2018.

4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2016	2017	Evolution 2016/2015	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	84 696	83 530	↘	-1,38%
	Schœlcher	20 270	20 225	↘	-0,22%
	Saint-Joseph	17 276	16 766	↘	-2,95%
	Lamentin	40 696	40 780	↗	+0,21%
	TOTAL ODYSSI	162 938	161 301	↘	-1%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	20 997	21 205	↗	+0,98%
	Schœlcher	6 084	6 145	↗	+0,85%
	Saint-Joseph	785	781	↗	+0,13%
	Lamentin	9 087	9 143	↗	+0,50%
	TOTAL ODYSSI	36 953	37 274	↗	+0,82%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	49 771	49 147	↘	-1,25%
	Schœlcher	12 353	12 349	↘	-0,03%
	Saint Joseph	2 002	1 908	↘	-4,69%
	Lamentin	19 597	19 388	↘	-1,07%
	TOTAL ODYSSI	83 724	82 792	↘	-1,11%
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	58,76%	58,84 %	↗	+0,08 pt
	Schœlcher	60,94%	61,06 %	↗	+0,12 pt
	Saint Joseph	11,59%	11,38 %	↘	-0,21 pt
	Lamentin	48,16%	47,57 %	↘	-0,59 pt
	TOTAL ODYSSI	51,79%	51,32 %	↘	-0,47 pt

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2016	2017	Evolution 2016/2015	
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0,012	0,012	→	-

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2016	2017	Evolution 2016/2015	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200,32	200,32	→	-
	Schœlcher	46,83	46,83	→	-
	Saint Joseph	6,42	6,42	→	-
	Lamentin	77,33	78,67	→	+1.3 kml
	TOTAL ODYSSI	330,91	332,21	→	+1.3 kml
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	4	4	→	-
	Schœlcher	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	→	-
	Lamentin	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSI	8	8	→	-
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		9,7	9,7	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,7	0,67	→	-0,03 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées *		27	27	→	-
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**		50	50	→	-

* : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées

** : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

Données au 31/12/2017.

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2017	Conformité globale performance en 2017	Conformité réseau
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	oui	oui	oui
LAMENTIN GAIGNERON	35000	oui	oui	oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	oui	oui	oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	oui	oui	oui
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	oui	oui	oui
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	5000	non	non	oui
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	oui	oui	oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	oui	oui	oui
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	oui	oui	oui
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	oui	oui	oui
SAINT-JOSEPH-La Chappelle	800	oui	non	-
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	oui	oui	oui
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	oui	non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	oui	oui	-
SAINT-JOSEPH-Choisy	200	oui	oui	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	oui	oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	oui	non	-
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	non	non	-
SAINT-JOSEPH-Presqu'île	50	oui	oui	-

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	141,1	136,8	↘	-3,05%
	Dillon 1	810,2	670,6	↘	-17,23%
	Dillon 2	1 573,2	1366,8	↘	-13,12%
	Pointe des Nègres	944,4	1091,9	↗	+15,61%
	Fond-Lahayé	69,2	49,2	↘	-28,90%
	Rosières	84,5	67,1	↘	-20,59%
	Acajou	257,6	337,9	↗	+31,17%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
	Gaigneron	446,8	482,5	↗	+7,99%
	Pelletier Désirade	75,9	83,2	↗	+9,62%
	ODYSSI	4 403	4286	↘	-2,66%
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	100%	96,15 %	↘	-3,85 pts
	Dillon 1	98%	100 %	↗	+2 pts
	Dillon 2	100%	100 %	→	-
	Pointe des Nègres	100%	98,18 %	↘	-1,82 pt
	Fond-Lahayé	100%	100 %	→	-
	Rosières	79%	100 %	↗	+21 pts
	Acajou	0%	0 %	→	-
	Gaigneron	100%	100 %	→	-
	Pelletier Désirade	93%	100 %	↗	+7 pts
	TOTAL ODYSSI	94%	94,35%	↗	+0,35 %
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	43,25	34,91	↘	-19,28%
	Dillon 1	227,31	141,25	↘	-37,86%
	Dillon 2	232,61	186,45	↘	-19,84%
	Pointe des Nègres	348,60	330	↘	-5,34%
	Fond-Lahayé	7,61	5,47	↘	-28,12%
	Rosières	19,13	15,05	↘	-21,33%
	Acajou	28,00	27	↘	-3,57%
	Gaigneron	178,00	147	↘	-17,42%
	Pelletier Désirade	9,10	12,1	↗	+32,97%
	ODYSSI	1093,61	899,23	↘	-17,77%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		100	100	→	-

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Volumes facturés (m³)	4 959 174	4 688 052	↘	-5,47%
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	10 071 369	10 383 195	↗	+3,09%
Montant Prime fixe	56,00 €	56,00 €	→	-

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,99 €	5,99 €	→	-
Facture TTC 120m³	291,19 €	291,19 €	→	-
Prix TTC au m³ (base 120m³)	2,43 €	2,43 €	→	-
Redevance au m³	1,76 €	1,76 €	→	-

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Montant financier des travaux engagés (€)	3 347 705	2 002 535	↘	-40,18%
PPI voté (BP+BS+DM) +RAR	5 788 621	4 657 907	↘	-19,53%
Taux d'exécution du PPI	58%	43%	↘	- 15 pts
Recettes réelles	13 596 672,58	14 584 255,35	↗	+7,26%
Dépenses réelles	10 580 580,95	11 077 253,12	↗	+4,69%
Epargne brute (€)	3 013 091,63	3 507 002,23	↗	+16,39%
Remboursement du capital de la dette	1 347 457,09	1 494 231,16	↗	+10,89%
Épargne nette	1 665 634,54	2 012 771,07	↗	+20,84%
Dettes financières	20 668 853	19 237 047,07	↘	-6,93%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	6,86	5,49	↘	-1,37 an
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	12,77%	15,44%	↗	+2,67pts

Commentaires et observations :

Une erreur a été détectée dans le paramétrage du logiciel comptable au niveau des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les données 2016 sont corrigées sur ce rapport annuel. Les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019 (le paramétrage ne pouvant être revu que lors d'un nouvel exercice comptable).

Sur l'exercice 2017, ODYSSI conteste le montant de la facture de 4,6 millions d'euros pour les motifs suivants :

- Prix injustifié
- Volumes méconnus

ODYSSI a payé pour l'année 2015 le montant estimé du coût de production d'eau.

ODYSSI a également abondé les provisions pour l'année en cours à hauteur du montant estimé du coût de production de l'eau potable pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite. En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

Un travail de fiabilisation des comptes d'ODYSSI est en cours. En 2018, un audit des comptes a été réalisé en externe par un cabinet renommé sur les exercices 2014 à 2016. Parmi les conclusions de cet audit, une estimation de la situation financière réelle d'ODYSSI a été donnée. Sur l'exercice 2016, un résultat redressé et consolidé sur les deux budgets a été fourni. Il est évalué à 116K€ contre 4970K€ présenté dans les comptes administratifs. Cet écart est notamment dû à des insuffisances de rattachements des charges, de constitution de provisions pour créances douteuses, de dotations aux amortissements. Un plan d'actions sur plusieurs années a été mis en place suite à cet audit. Les premières actions ont débuté en 2018.

4.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2016	2017	Evolution 2017/2016	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	34 925	34 383	↘	-1,55%
	Schœlcher	7 917	7 876	↘	-0,52%
	Saint Joseph	15 274	14 858	↘	-2,72%
	Lamentin	21 099	21 392	↗	+1,38%
	TOTAL ODYSSI	79 214	78 509	↘	-0,89%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	14 734	14 734	→	-
	Schœlcher	3 899	3 899	→	-
	Saint-Joseph	5 989	5 989	→	-
	Lamentin	9783	9783	→	-
	TOTAL ODYSSI	34 405	34 405	→	-
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	210	229	↗	+9,05%
	Schœlcher	261	52	↘	-80,08%
	Saint Joseph	65	99	↗	+52,31%
	Lamentin	55	248	↗	+350,91%
	TOTAL ODYSSI	591	628	↗	+6,26%
	Fort-de-France	13%	13%	→	-

INDICATEURS		2016	2017	Evolution 2017/2016	
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Schœlcher	3%	3%	→	-
	Saint Joseph	5%	5%	→	-
	Lamentin	19%	19%	→	-
	TOTAL ODYSSI	13%	13%	→	-
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	118	133	↗	+12,71%
	Schœlcher	35	14	↘	-60%
	Saint Joseph	21	23	↗	+9,52%
	Lamentin	19	44	↗	+131,57%
	TOTAL ODYSSI	193	214	↗	+10,88%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹		130	130	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	→	-
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1		84 €	84 €	→	-
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)		200 €	200 €	→	-

INDICATEURS	2016	2017	Evolution 2017/2016	
Recettes réelles	175 812,97	170 512,15	↘	-3,02%
Dépenses réelles	46 988,93	61 348,71	↗	+30,56 %
Épargne brute (€)	128 824,04	109 163,44	↘	-15,26%
Remboursement du capital de la dette	-	-	→	-
Épargne nette	128 824,04	109 163,44	↘	-15,26%
Dettes financières	-	-	→	-
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	-	-	→	-

Commentaires et observations :

Une erreur a été détectée dans le paramétrage du logiciel comptable au niveau des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les données sont corrigées sur ce rapport annuel. Les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019 (le paramétrage ne pouvant être revu que lors d'un nouvel exercice comptable).

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite. En tant qu'établissement public, toutes l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

SERVICE EAU POTABLE



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes de la CACEM depuis le 1^{er} mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, ODYSSI a dû mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont dû être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

Suite à ces extensions de périmètre de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie et en particulier, le contentieux en cours entre la CACEM et le SICSM relatif au patrimoine et à l'approvisionnement en eau des communes du Lamentin et Saint-Joseph.

Afin de répondre aux mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions d'eau de la Martinique et de personnes qualifiées.

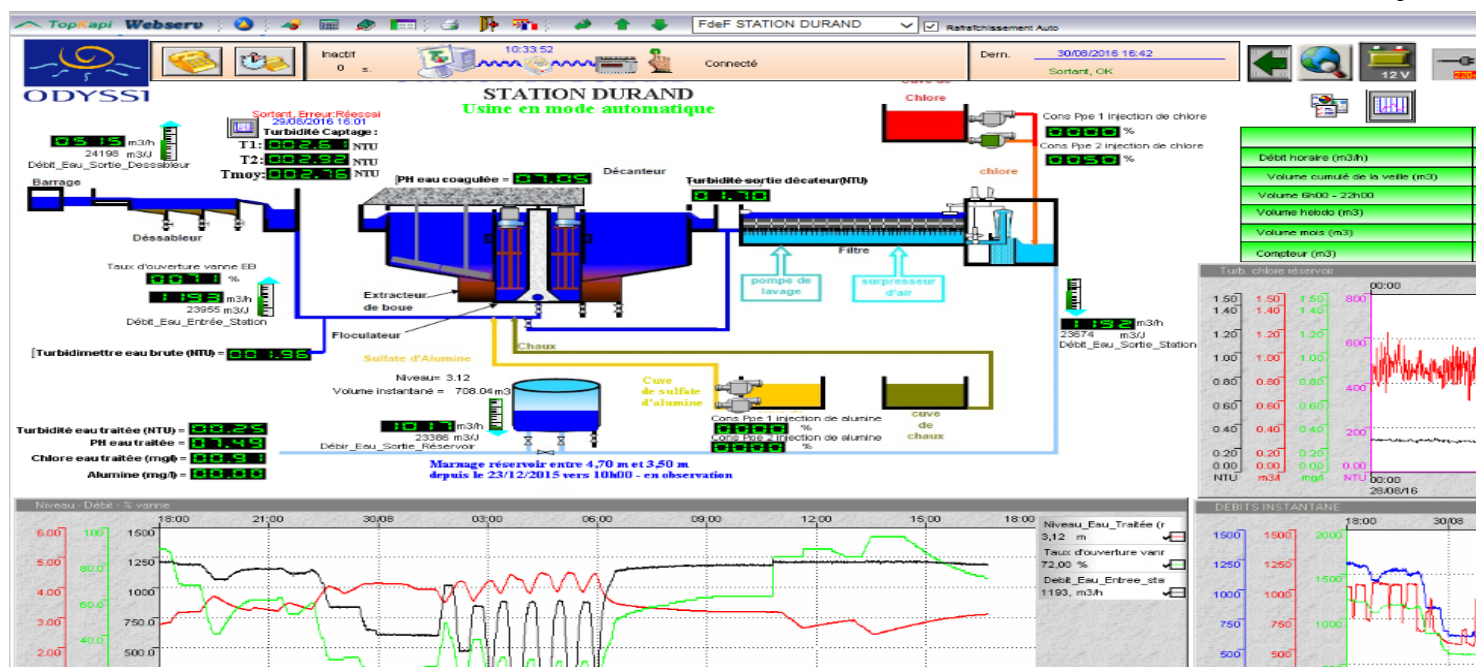
TRAVAUX EN COURS

Des travaux sont en cours sur les stations d'eau potable de Durand et Caféière. Ils devraient permettre à terme à ODYSSI d'optimiser son fonctionnement, d'améliorer les conditions de travail de ses salariés et son impact sur l'environnement.

2 LE RESEAU

2.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

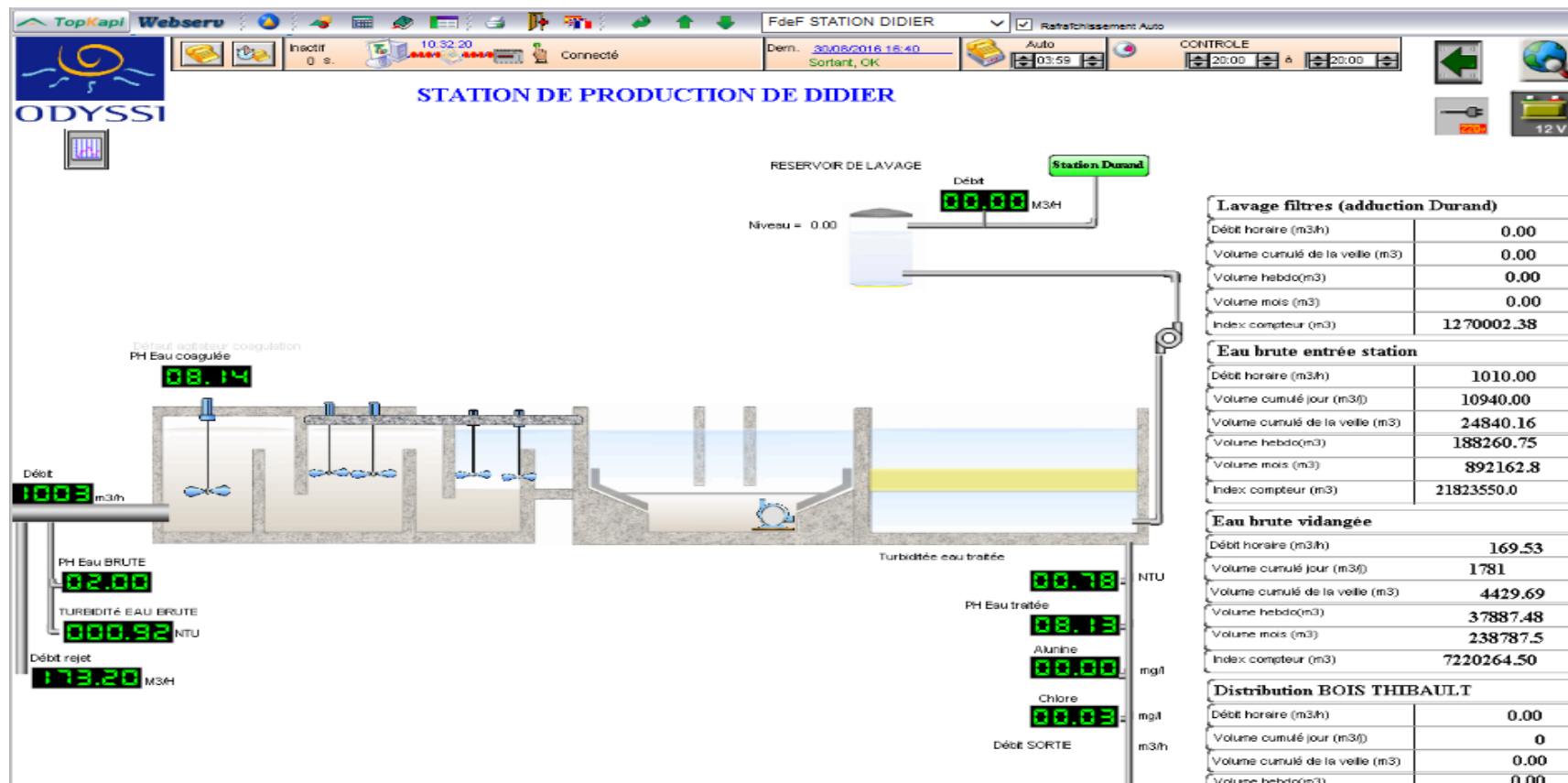
A - STATION DE DURAND – SAINT JOSEPH USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



La station de durand, semi – automatisée, a fonctionné 24h/24h grâce à la prise d'un interimaire afin de permettre le repos des techniciens . Malgres les 2 evenements cycloniques Irma (5 au 6 Septembre) Maria (18 au 19 septembre) , les stations ont produit de l'eau potable malgré une baisse des volumes.

B - STATION DE DIDIER – FORT DE FRANCE

USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



Depuis 2016-2017, nous avons entrepris des travaux de modernisation de la station didier. Ceux-ci ont pris du retard et sont toujours en cours. La livraison est prévue pour septembre 2018

2.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

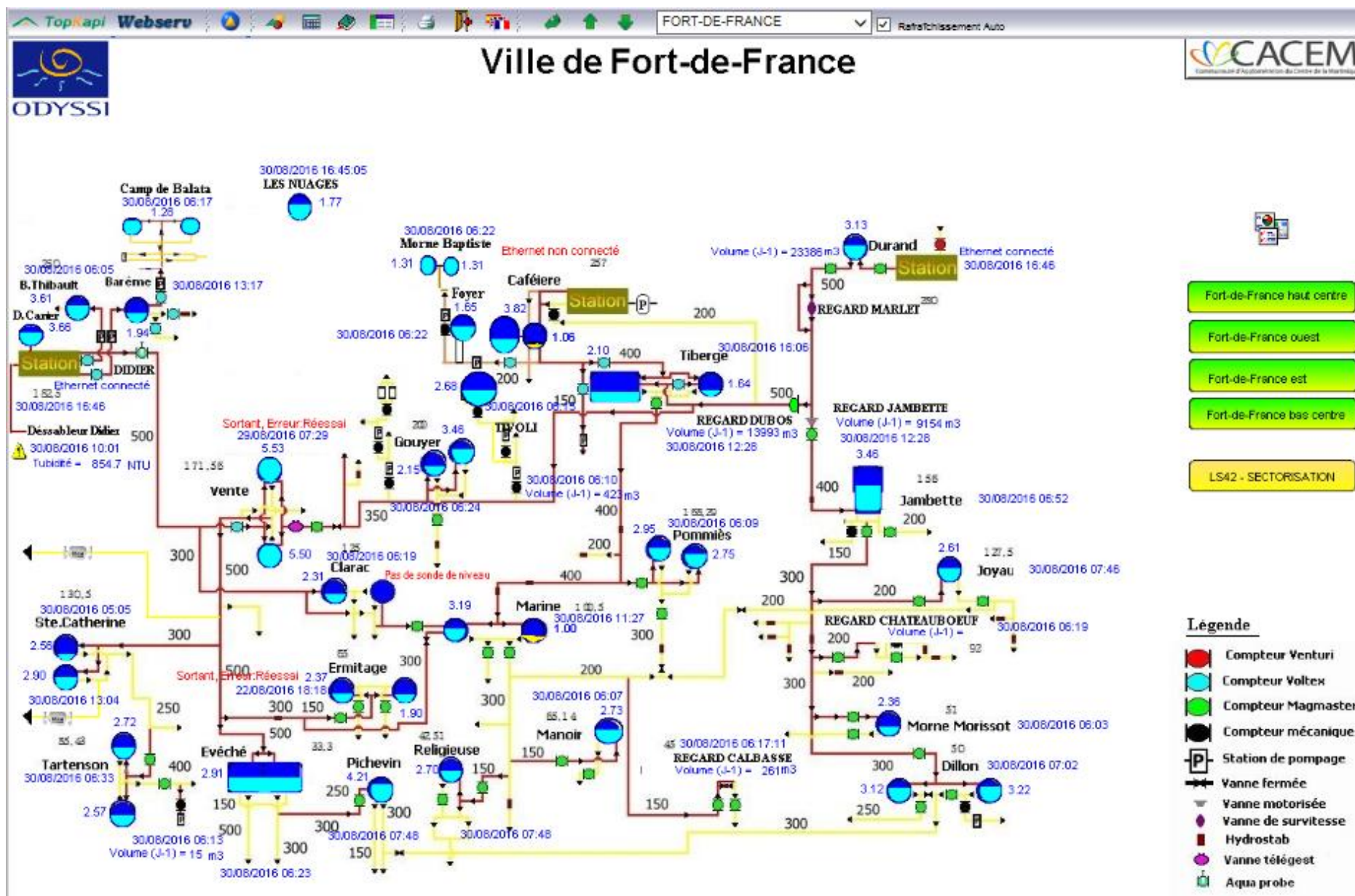
L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeure partie par la station de DURAND

RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier - Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIEIRE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix - Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateauboeuf- TSF	1943-1968

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morissot	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	cit� Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute - Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Th�r�se	1943
25	Ch�teauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caf����re	1250	CAFEIERE	Caf����re – ravive Vilaine	1939
	27	44960			



RESERVOIRS DU LAMENTIN

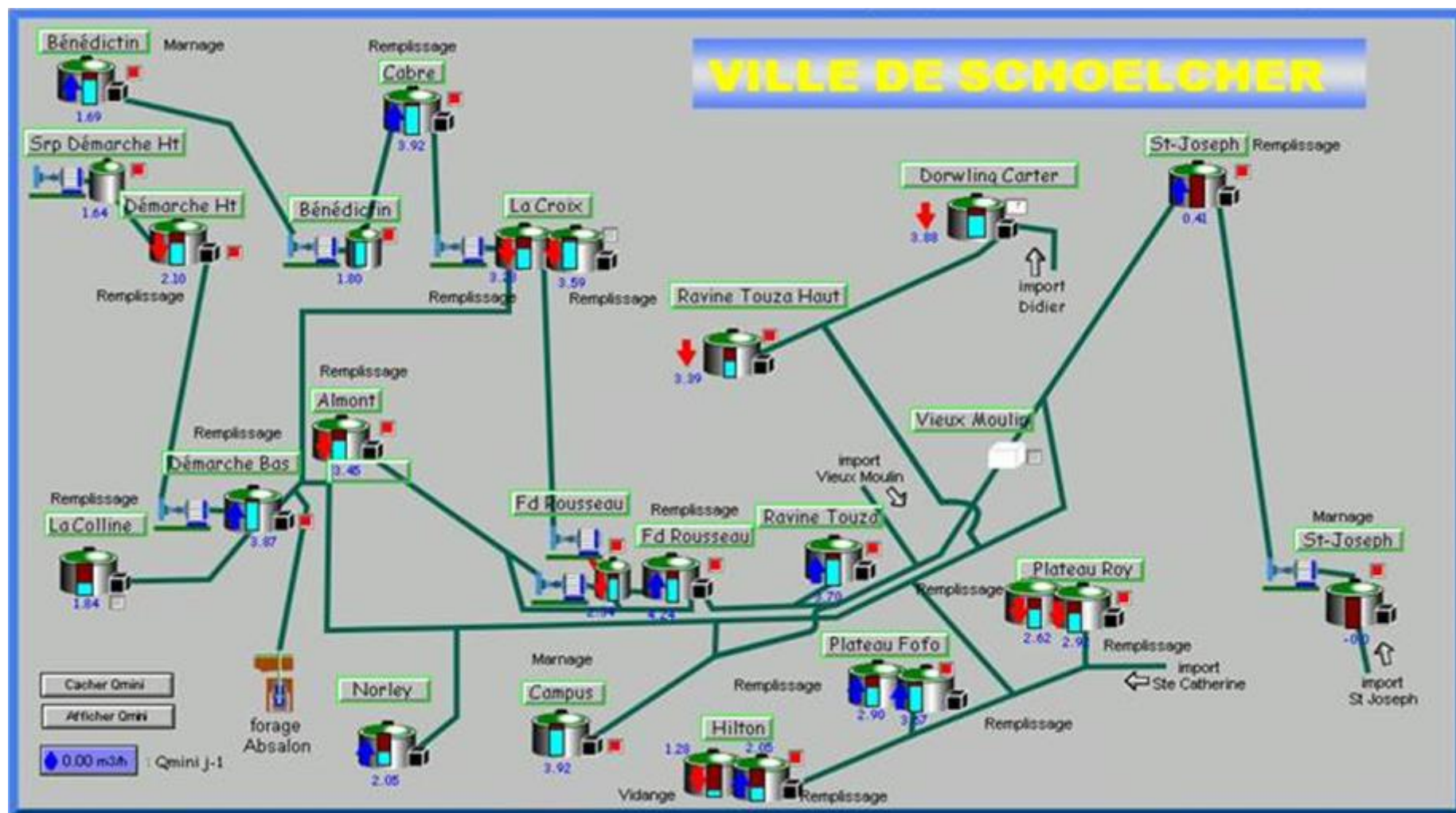
n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Acajou prolongé Galléria
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mélé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
10	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
11	Roches carrées 1	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
12	Roches Carrées 2	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
13	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
Capacité totale		10 110 m³		

RESERVOIRS DE SAINT-JOSEPH

n°	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/ Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/ Ermitage Gommier
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingles/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/ Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'île	240	Rivière blanche	Presqu'île /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
1	ALMONT	500
2	BENEDICTINS	100
3	CABRE	700
4	CAMPUS	1 000
5	COLLINE	80
6	Démarche Bas	400
7	DEMARCHE HAUT	100
8	DOWLING CARTER	1 000
9	FOND ROUSSEAU	1 000
10	HILTON 1	1 000
11	HILTON 2	1 000
12	LACROIX 1	1 000
13	LACROIX 2	1 000
14	NORLEY	350
15	PLATEAU FOFO 1	1 000
16	PLATEAU FOFO 2	1 000
17	PLATEAU ROY 1	1 000
18	PLATEAU ROY 2	1 000
19	RAVINE TOUZA BAS	700
20	RAVINE TOUZA HAUT	100
21	ST JOSEPH	3 000
TOTAL		17 030



2.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchement, d'eau potable sur la CACEM est de :

- Sur la commune de Fort-de-France : 363,709 km
- Sur la commune du Lamentin : 296,996 Km
- Sur la commune de St Joseph : 136,898 Km
- Sur la commune de Schoelcher : 144,102 km
- Soit un global de : **941,705 Km**

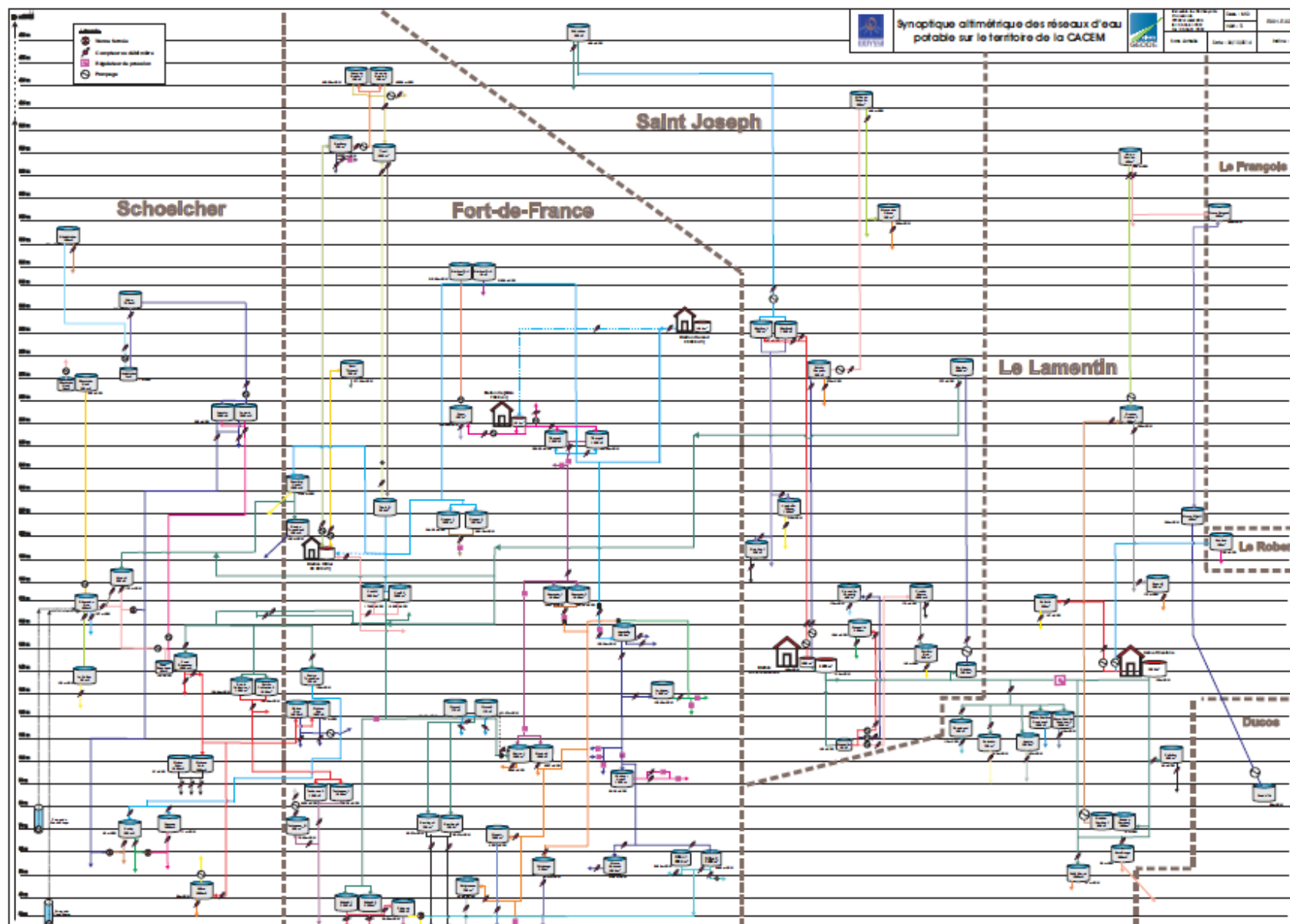
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
Polyéthylène	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

RESEAU AEP LAMENTIN		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77 178 ml	26 %
PVC	208 113 ml	70.1%
Polyéthylène	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	296 996 ml	100%

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	32 241 ml	23.6%
PVC	100 381 ml	73.3%
Polyéthylène	4 276 ml	3.1%
TOTAL	136 898 ml	100%

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire (ml)	Répartition
Acier	155	0,1%
Fonte	74 143	51,5%
Inconnu	4 221	2,9%
Polyéthylène	3 781	2,6%
PVC	61 802	42,9%
Total général	144 102	100,0%

Le réseau d'adduction :



2.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : VENTE/ ST CATHERINE / ERMITAGE/ EVECHE /TARTENSON / /BAREME / CAMP BALATA /CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesses – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher - Tunnel Didier
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateauboeuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morissot – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'Abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop

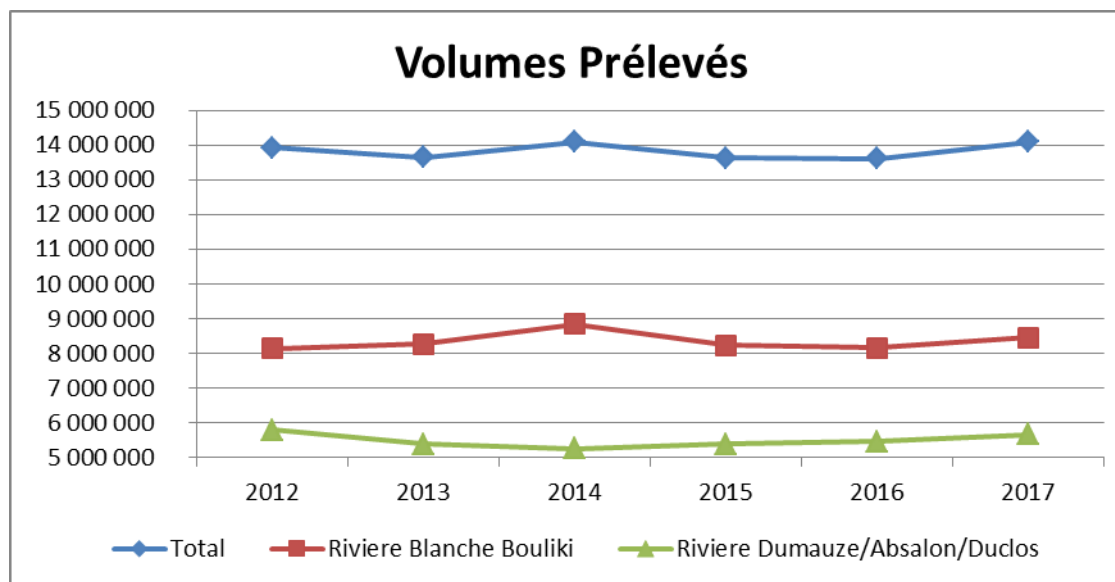
Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
		SCHOELCHER	Réservoir Dorwling Carter
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

3 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

3.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les déclarations de périmètre de protection des points de captage et autorisations de prélèvement ont été validées par le préfet en 2011. Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017 / 2016
RIVIERE DUMAUZE	5 783 596	5 393 154	5 262 338	5 393 154	5 449 092	5 654 090	+ 3,75%
RIVIERE ABSALON							
RIVIERE DUCLOS							
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 147 715	8 260 781	8 836 655	8 230 994	8 159 698	8 448 303	+ 3,54%
TOTAL	13 931 311	13 653 935	14 098 993	13 624 148	13 608 790	14 102 393	+ 3.63%



LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

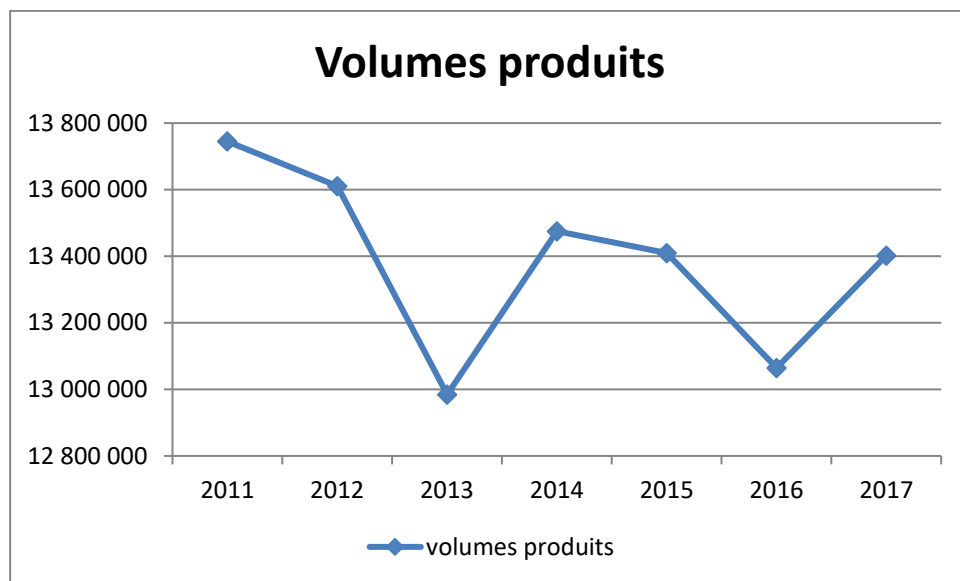
- Les deux forages situés à Cœur Bouliki ont été réalisés mais pas encore mis en exploitation, des difficultés sont rencontrées au niveau du raccordement électrique. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m³/h par forage, soit environ 2300 m³/j.
- Le forage pour la commune de Schoelcher situé à Case Navire.

3.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	486 994	447 726	479 675	476 509	443 357	431 270	437 585	439 124	413 832	486 644	492 314	509 761	5 544 791
Durand	657 164	587 131	645 216	599 520	640 591	639 717	665 835	688 067	657 209	708 016	680 138	688 261	7 856 865
Total 2017	1 144 158	1 034 857	1 124 891	1 076 029	1 083 948	1 070 987	1 103 420	1 127 191	1 071 041	1 194 660	1 172 452	1 198 022	13 401 656

3.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Didier	5 742 500	5 595 596	5 215 044	5 091 223	5 014 773	5 319 762	5 544 791
Durand	7 555 020	7 613 656	7 745 489	8 312 484	8 337 391	7 744 423	7 856 865
Caféière	447 467	401 404	24 022	71 837	57 152	30 281	-
Total	13 744 987	13 610 656	12 984 555	13 475 544	13 409 316	13 094 466	13 401 656



3.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

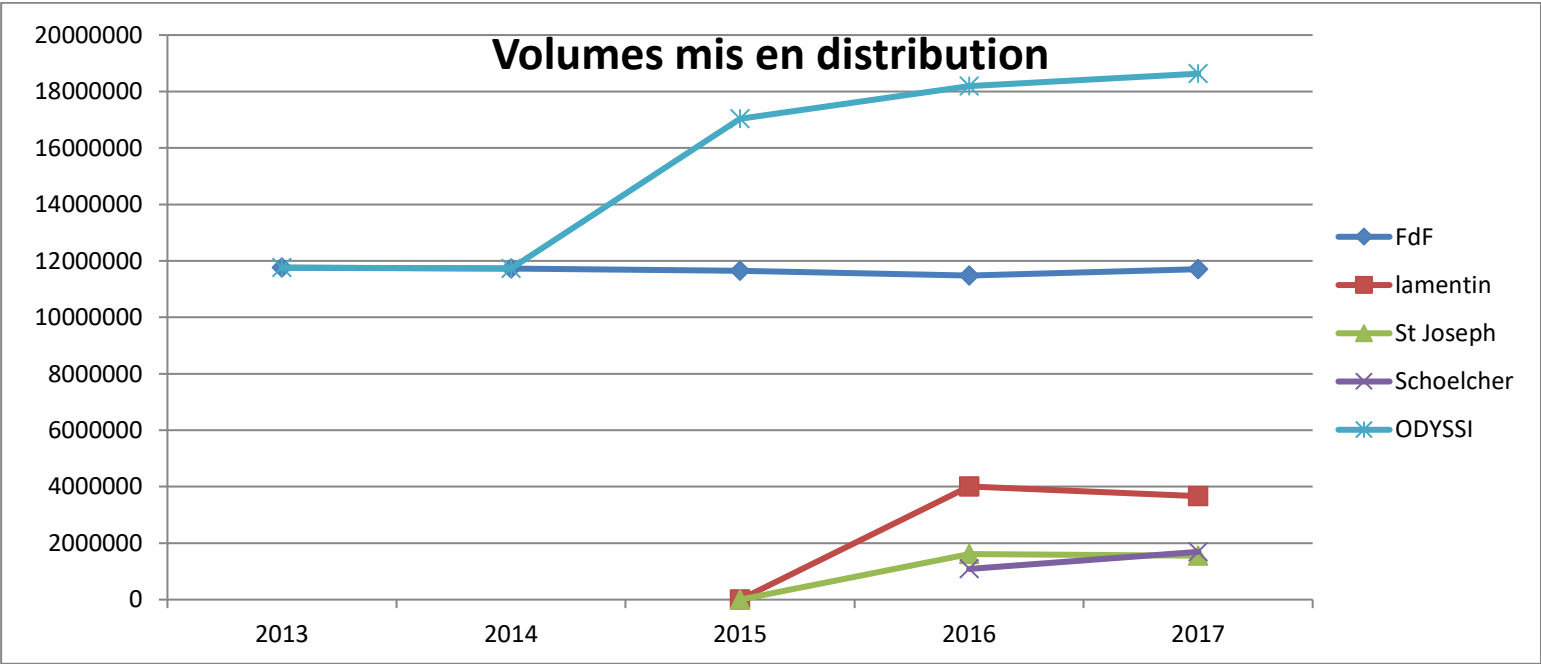
Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution en %
Fort-de-France	11 758 153	11 731 568	11 652 355	11 480 773	11 710 032	+2%
Lamentin**			3 855 849	4 008 479	3 668 146	-8,49%
Saint-Joseph**			1 524 308	1 614 123	1 561 346	-3,26%
Schoelcher***				1 086 444	1 691 614	+55,70%
Total ODYSSI	11 758 153	11 731 568	17 032 512	18 189 819	18 631 138	+2,43%

** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation.

*** à compter de mai 2016

Depuis le 1^{er} mai 2016, ODYSSI a repris en régie la commune de Schœlcher. Il n’y a plus de vente en gros pour le territoire de Schœlcher, cette eau étant désormais distribuée directement par ODYSSI.



3.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS

Le 1er mai 2016, ODYSSI a repris en Régie la commune de Schœlcher. L'eau antérieurement livrée en gros à Schœlcher est désormais distribuée directement aux abonnés de Schœlcher. Il n'y a donc plus aucune vente d'eau en gros.

Généralement, ODYSSI vend de l'eau brute permettant à l'habitation EA Petit Morne d'irriguer ses cultures. Cependant, cette année, ce ne fut pas le cas, Les volumes livrés à EA petit morne variant en fonction de la pluviométrie observée en cours d'année.

LA QUALITE DES EAUX

3.5 SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE



Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Conformité des eaux (Limites de qualité)
Adduction de la CACEM - 2017

CAPTAGE (CAP)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
RIVIERE ABSALON	6	100%	100%
RIVIERE ABSALON 2	3	100%	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	100%
RIVIERE DUCLOS	4	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	83%	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	100%
SOURCE CRISTAL (2010)	1	100%	100%
SOUS TOTAL CAP	34	97,1%	100,0%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
STATION DE CAFEIERE	6	100%	100%
STATION DE DIDIER	27	96%	93%
STATION DE DURAND	25	96%	96%
STATION DEMARCHE BAS	3	100%	100%
STATION MEDAILLE	6	100%	100%
SOUS TOTAL TTP	67	97,0%	95,5%
UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Conformité chimique*
CENTRE SUD	63	100%	100%
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	9	89%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	72	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	31	100%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	20	100%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	31	100%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	8	100%	100%
LAMENTIN CENTRE	41	100%	100%
LAMENTIN EST	7	86%	100%
SCHOELCHER NORD	21	100%	100%
SCHOELCHER SUD	18	100%	100%
SOUS TOTAL UDI	321	99,4%	100,0%
SOUS TOTAL TTP / UDI	388	99,0%	99,2%
TOTAL PRELEVEMENTS	422		

* Les taux de conformité sont calculés par rapport au respect de limite impérative

3.6 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2017

	2016	2017	Evolution 2017/2016 en %
Nb d'analyses Turbidité	4721	4435	-6,06 %
Nb de dépassements Turbidité	15	9	-40 %
Taux de conformité Turbidité	99.7%	99.8%	-
Nb d'analyses Aluminium	1518	1551	2,17 %
Nb de dépassements Aluminium	68	21	-69,12 %
Taux de conformité Aluminium	95.52%	98.65 %	-
Nb d'analyses Chlore	4693	4507	-4 %
Nb de dépassements Chlore	76	64	-15.8%
Taux de conformité Chlore	98,4%	98.58 %	-
Nb d'analyses pH	4518	4398	-2.7 %
Nb de dépassements pH	7	0	-100 %
Taux de conformité pH	100%	100%	-

4 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

4.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

4.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

4.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservi par ODYSSI.

Les abonnés de la commune de Schœlcher ont bénéficié de ces tarifs à compter du 1^{er} mai 2016, date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schœlcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il existe un tarif pour la vente d'eau brute, faisant l'objet d'une convention entre l'abonnée et ODYSSI

4.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

4.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

4.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2018:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,26 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX MANDATES PENDANT L'EXERCICE 2017

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2017	SUBVENTONS RECUES ODE
DURAND	FORT-DE-FRANCE	NEUTRALISATION DURAND - ETUDES	52 601,08 €	
E07-1	FORT-DE-FRANCE	MODERNISATION UPEP DIDIER	713 713,44 €	
E09-1	FORT-DE-FRANCE	MO POUR POSE ADDUCT° ENTRE NORLEY ET DEMARCHE BAS	16 500,00 €	
HORS PPI	FORT-DE-FRANCE	POINTEUSE	3 085,65 €	
		RENFORCEMENT RESEAU DISTRIBUT° EP RIVIERE L'OR		89 750 €
		RENOUVELLEMENT RESEAU AEP/EU DEOUR BOURDIN		150 044 €
			785 900,17 €	239 794 €

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Fort de France	Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable au quartier Rivière L'Or – Tranche 2	Améliorer le rendement de réseau et sécuriser l'alimentation en eau potable du quartier

5.2.2 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Schœlcher	Réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de	Mise aux normes de l'usine et optimisation de l'outil de production	Construction d'une couverture en structure métallique sur les

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
	Didier – Lot.1 – Tranche Conditionnelle N°4		bassins de filtration, décantation et coagulation/floculation
Fort de France	Réparation de la chambre des vannes du réservoir Evêché	Remise en service du réservoir en urgence et avant la saison cyclonique	Remplacement des canalisations d'adduction à l'entrée des cuves et de distribution en sortie de chaque cuve avec mise en place de vanne d'isolement pour assurer la continuité de service lors d'un entretien, reprise du génie civil.

5.2.3 LES TRAVAUX HORS DU PERIMETRE DE LA CACEM

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Le Carbet	Extension du réseau AEP en PEHD DN63mm Impasse des Bénédictins	Améliorer le rendement du réseau et réduire la pression d'alimentation en eau potable du quartier en déconnectant les abonnées sur l'adduction principale	Pose d'une nouvelle canalisation de distribution d'eau potable raccordée sur la nouvelle distribution de la route des bénédictins contenant un réducteur de pression
Fond Saint Denis	Pose canalisation de vidange en PEHD DN110 au réservoir Trou Vent 1	Améliorer, assurer l'entretien du réservoir Trou Vent 1 et éviter les glissements de terrain	Réaliser une extension de la canalisation de vidange vers la ravine la plus proche
Secteur Caraïbes	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le territoire du SCCNO	Améliorer le rendement du réseau et mise aux normes sanitaire et structurelle	Réalisation de l'étanchéité complète intérieure, extérieure et toiture, traitement des fissures, sécuriser l'accès des sites, peinture, mise en place de clôture et travaux divers
Le Carbet	Renforcement de la distribution, de l'adduction d'eau potable au quartier Bout Bois – Lot.1 – Pose de canalisations	Améliorer le rendement du réseau et réduire la pression de l'alimentation en eau potable du quartier en déconnectant les abonnées sur l'adduction principale	Pose d'une nouvelle canalisation de distribution, de refoulement et d'adduction au quartier Bout Bois, reprise des branchements et pose des réducteurs de pression
Le Carbet	Renforcement de la distribution, de l'adduction d'eau potable au quartier Bout Bois – Lot.2 –	Réhabilitation des équipements hydrauliques, mise aux normes électriques, sécuriser l'alimentation en eau potable et améliorer les conditions d'exploitation des stations de	Pose de nouvelles pompes, reprise des circuits hydrauliques d'aspiration et refoulement des stations de pompage, mise en place des débitmètres/compteurs, mise en place d'une nouvelle armoire

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
	Réhabilitation des équipements hydrauliques	pompage des sites de Bout Bois 1 et 2	électrique et de commande, mise en place de liaison à distance et de télésurveillance

6 LES PERSPECTIVES

ODYSSI poursuit sa démarche d'amélioration par la continuité du projet d'entreprise, débuté au cours de l'année 2017. Les principaux chantiers sont les suivants :

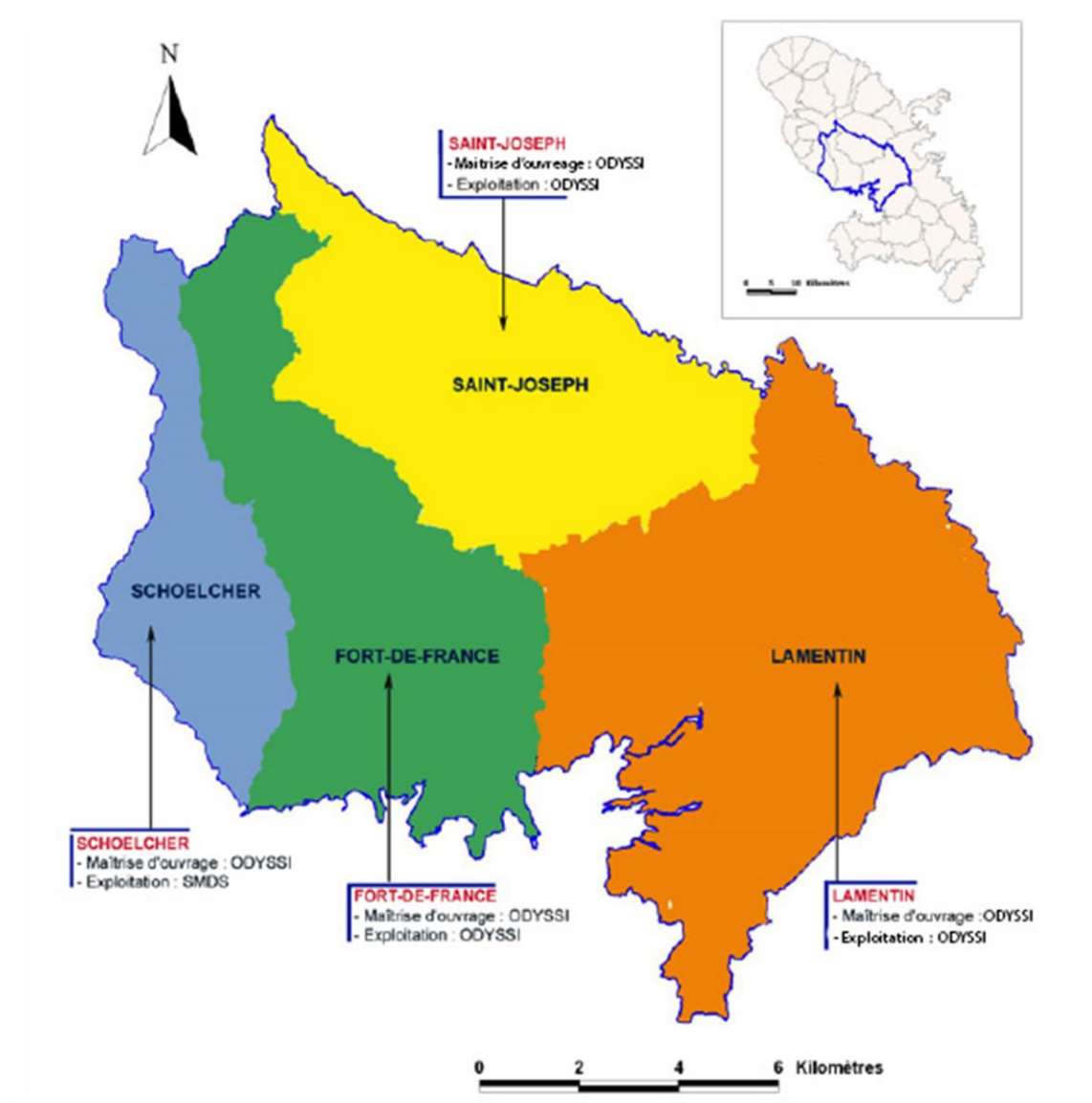
- L'optimisation des achats,
- L'amélioration de la gestion des subventions (PPI ...),
- L'anticipation de l'avenir en pilotant une prospective,
- L'optimisation de la gestion du parc automobile,
- La gestion et la valorisation du capital humain en liaison avec le projet d'entreprise,
- L'amélioration de la communication interne et externe.

ODYSSI poursuivra également ses travaux afin d'améliorer sa productivité, sécuriser son alimentation en eau et améliorer son rendement de réseau. Les travaux menés en priorité seront les suivants :

- la modernisation de la station de production d'eau potable de Didier. En effet, la livraison de la station prévue au départ pour 2017 a été repoussée pour septembre 2018.
- la poursuite du plan d'action sur le rendement de réseau
- l'étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes du Lamentin et Saint-Joseph.

Assainissement collectif

1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE



1.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

Depuis 2014, ODYSSI a mis en service l'unité de traitement des matières de vidange.

1.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

2 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON			PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composant l'agglomération :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement sur Fort-de-France. Système unique au monde.

2.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	450	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	la fontanes	boues activées	biologique	150		vidangeur
	la jambette	boues activées	biologique	500		vidangeur
	les hammeaux de la vallée	Boues activées	biologique			vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
	Lot Modeste	Boue activée	Biologique	150		
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			98 770		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH				5 035	
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN				45 480	
TOTAL ODYSSEI				183 285		

3 BILAN PAR STEP

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

3.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



3.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bache eau pluviale,

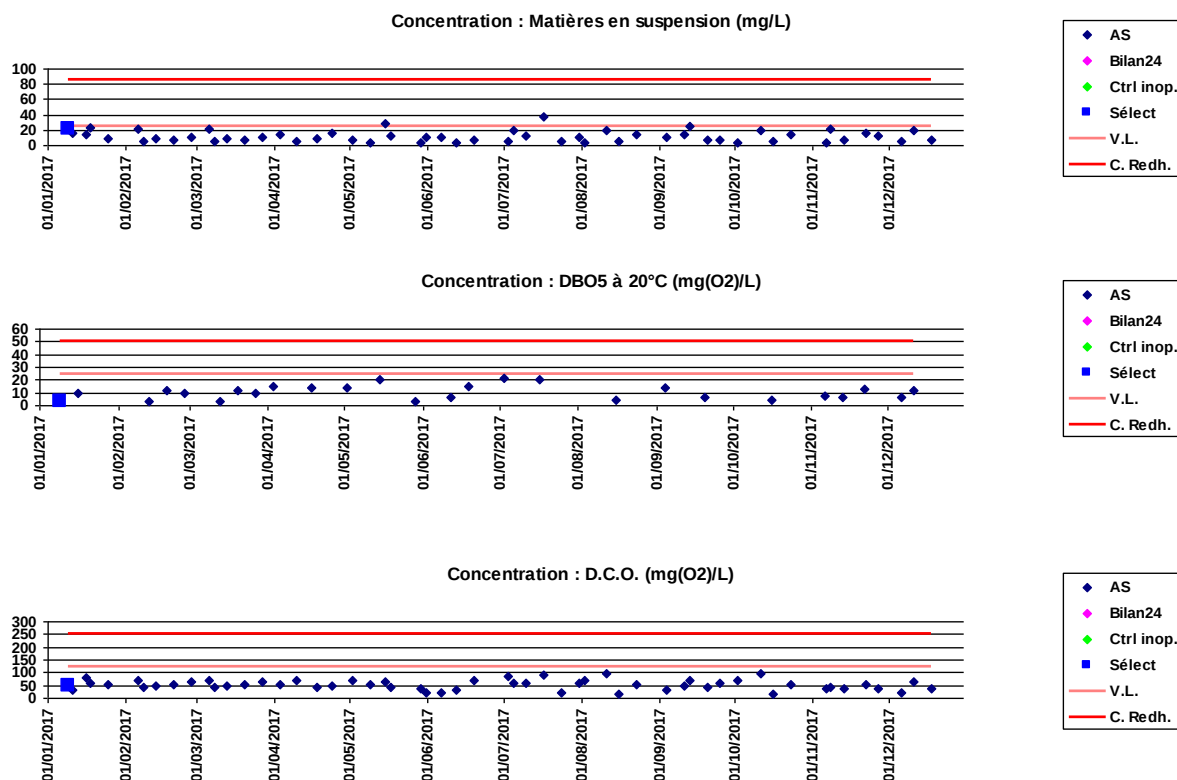
d'un stockeur de boues, d'une bache de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	18198	60.66
Débit de référence	m ³ /jour	5 500	3605.23	65.55
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208	150.21	72.216
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	3605.23	72.1
DBO5	Kg/jour	1 900	1091.9	57.46
DCO	Kg/jour	6 800	2272.8	33.424
MEST	Kg/jour	2 000	1147.2	57.36
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450	247.6	55.02
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	26.3	22.87

Résultats en sortie de STEP

Résultats en sortie de STEP – graphiques mesures STEP si ok MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	38	12.5	4
DCO	125	97	51.6	18
DBO5	25	21	9.9	3
NTK	30	50	26.7	7
PT	5	3	1.3	0

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	96	87
DCO	70	98	92	85
DBO5	90	99	96	90

La station est conforme.

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution (pts)
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	298,97	304,71	348.6	330	-18.6
Siccité moyenne (%)	30	30	29	29	=
Refus de dégrillage (T)	16,69	19,36	18	21	+3
Sables (T)	15,06	13,91	14.28	14	-0.28
Graisses collectées (m3)	160	240	174	103	-71
Polymère cationique (T)	3,078	2,951	3.430	3.190	-240
Polymère anionique (T)	0,277	0,234	0.252	0.257	+0.005

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron et fin 2018 au robert.

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation TERRAVIVA.

Evènements notaires

RAS.

Projets pour la STEP

- Entretien bâches a boues
- Réfections bâches de rétentions produit chimique.

- Réfections récupérateur de graisse.

3.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



3.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

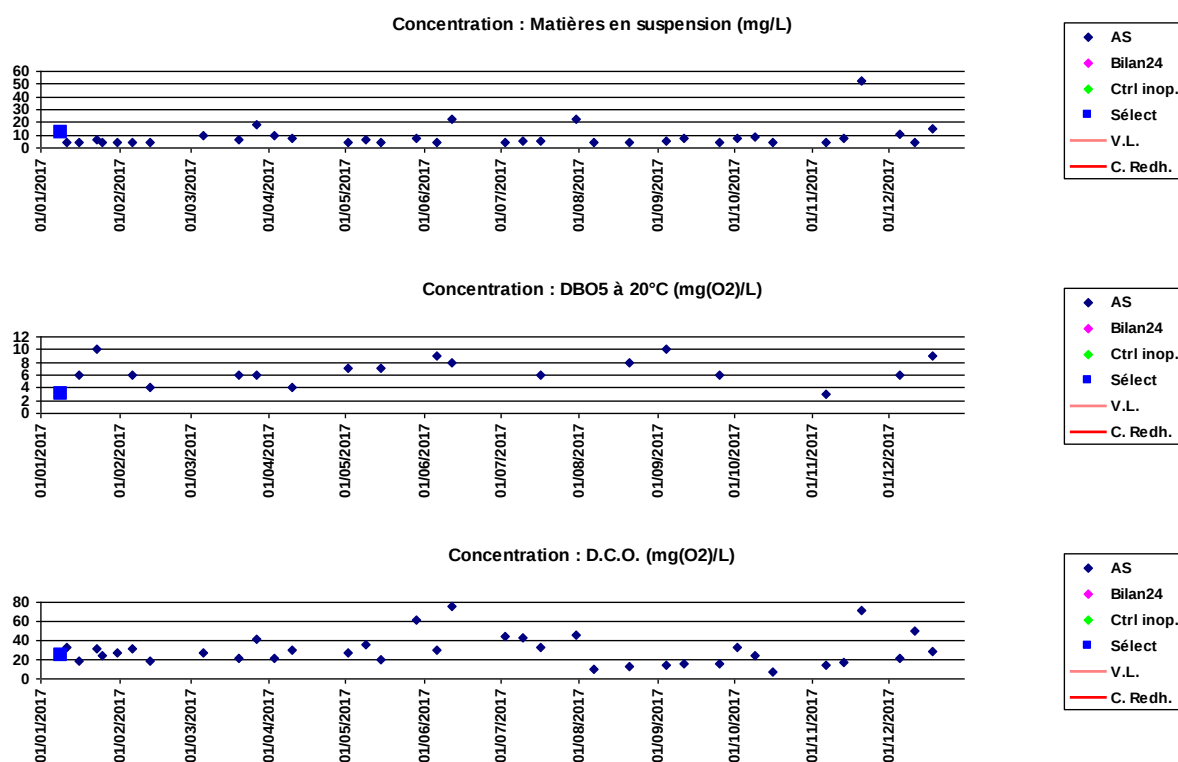
La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ; Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	11176.6	44.70
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3200.79	85.95
DBO5	Kg/jour	1 500	670.6	44.70
DCO	Kg/jour	2 275	2180.9	95.86
MEST	Kg/jour	1 750	1623.4	92.76
NTK (azote Kjeldal)	Kg/jour	325	245.1	75.41

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	52	8.5	4
DCO	125	76	29.8	7
DBO5	25	10	6.5	3
NTK	40	19	8.3	1

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99.85	97.4	88
DCO	83,8	99.36	94.5	86
DBO5	90	96.5	96.5	87
NTK	38,5	-	-	-

La station est conforme pour 2017



Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	257,99	376,31	227.31	141.25	-86.06
Siccité moyenne (%)	15,87	ND	17.03	17.18	+0.15
Refus de dégrillage (T)	10,77	12,19	13	10.246	+2.754
Sables (T)	118,71	125,31	128.7	100	-28.7
Graisses collectées (m3)	124	128	120	96	-24

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron.

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.



Evènements notaires

RAS



Projets pour la step

3.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



3.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

3.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

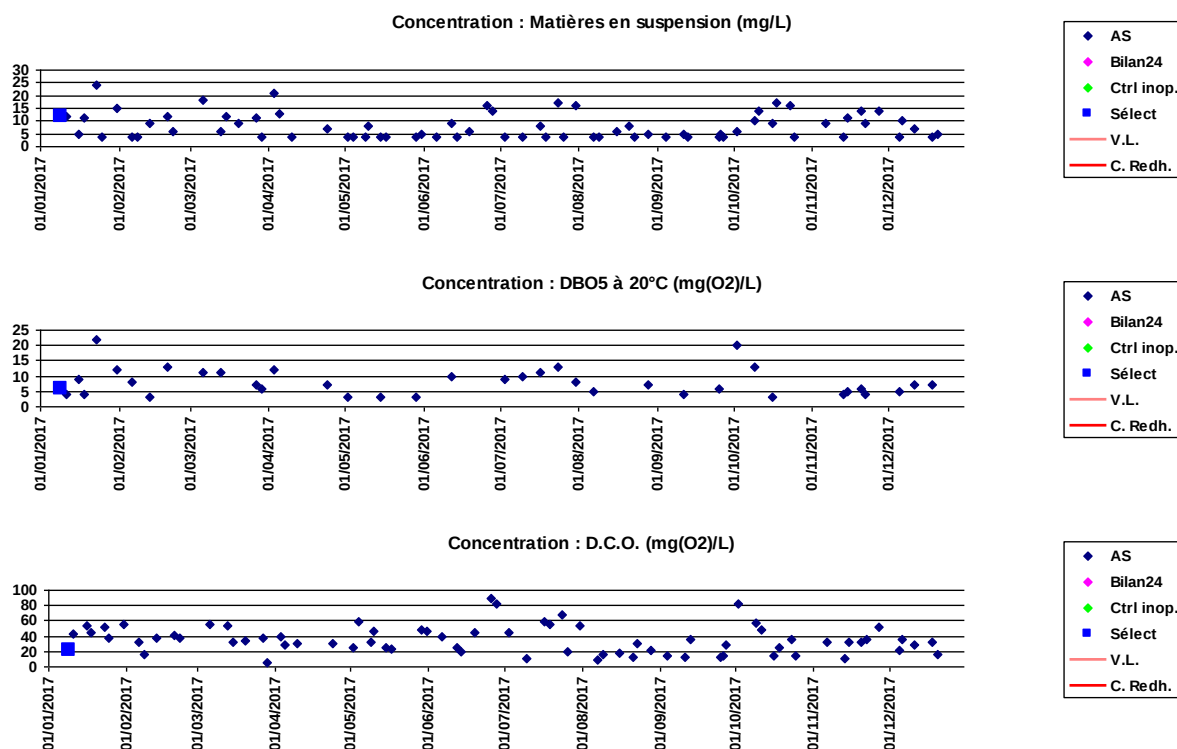
Commune desservie : Fort de France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	22780	37.96
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7525.65	62.71
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3 600	1366.8	37.96
DCO	Kg/jour	6 660	4790.0	71.92
MES	Kg/jour	4 200	3766.2	89.67
NKT (azote Kjeldal)	Kg/jour	780	434.3	55.67

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	24	8.1	4
DCO	125	89	35.2	6
DBO5	25	22	7.9	3
NK	40	34	13	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99.88	96.38	76.92
DCO	83,8	99.36	91.10	21.9
DBO5	90	98.93	93.65	50.00
NK	38,5	99.29	82.7	22.35

La station est conforme pour 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	305,66	390,23	232.61	186.45	-46.16
Siccité moyenne (%)	16,68	ND	16.82	16.79	-0.03
Refus de dégrillage (T)	14,41	14,53	15.106	14.84	-0.266
Sables (T)	178,2	193,8	211.2	138.6	-72.6
Graisses collectées (m3)	241	320	360	222	-138
Polymère (Kg)	2848	ND	4500	3525	-975

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron.

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

3.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



3.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écroulement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

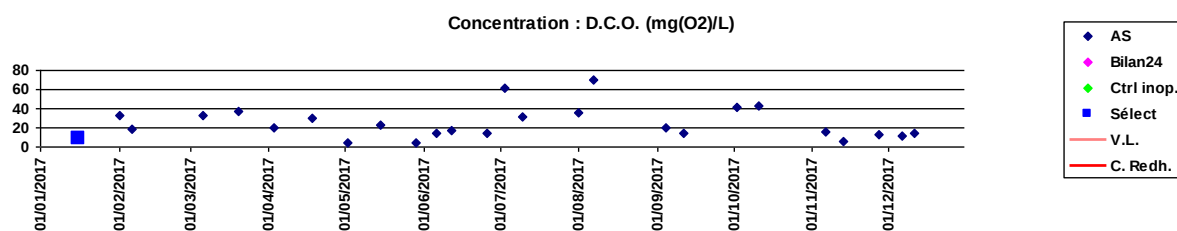
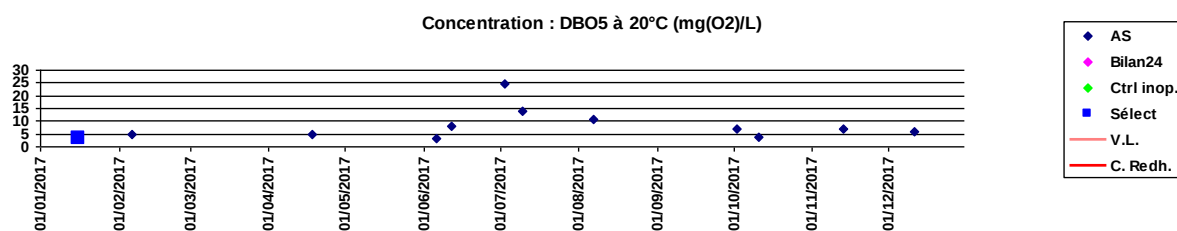
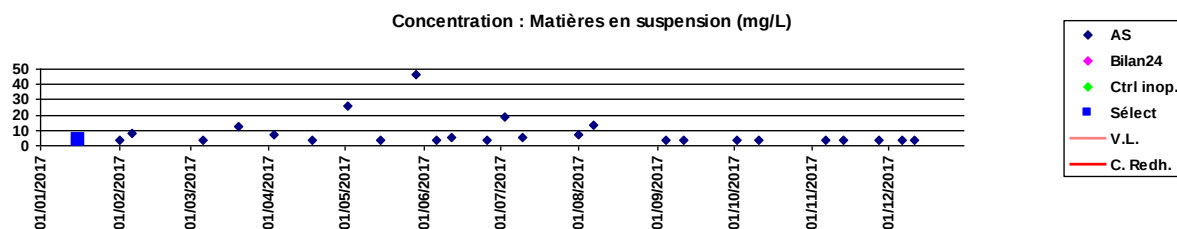
Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000	2280	17.53
Débit moyen journalier	m³/jour	1 950	944.46	48.43
Débit de pointe horaire	m³/heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	136.8	13.15
DCO	Kg/jour	1 170	294.3	25.154
MES	Kg/jour	1 040	161.2	15.5

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Concentration (mg/l)		
		maxi	moyen	mini
MES	35	46	6.5	4
DCO	125	55	21.3	4
DBO5	25	14	5.8	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	94	27
DCO	75	99	92	73
DBO5	80	99	94	80

La station est conforme pour 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	42	40,8	43.25	34.91	-8.34
Siccité moyenne (%)	13		13	12	-1
Produits de dégrillage (T)	5,38	5,46	4.868	4.445	-0.423
Sables (T)	28,05	7,05	29.7	69.3	39.6
Graisses collectées (T)	0,36		12	18	-6
Polymère (Kg)	307		303	296	-7

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Evènements notoiress

RAS

Projets pour la STEP

RAS

3.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



3.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

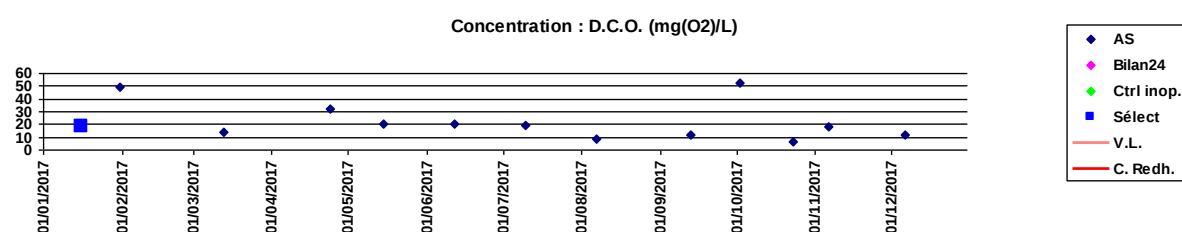
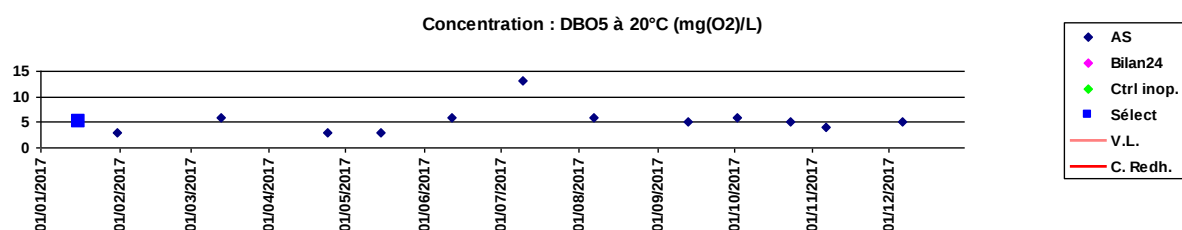
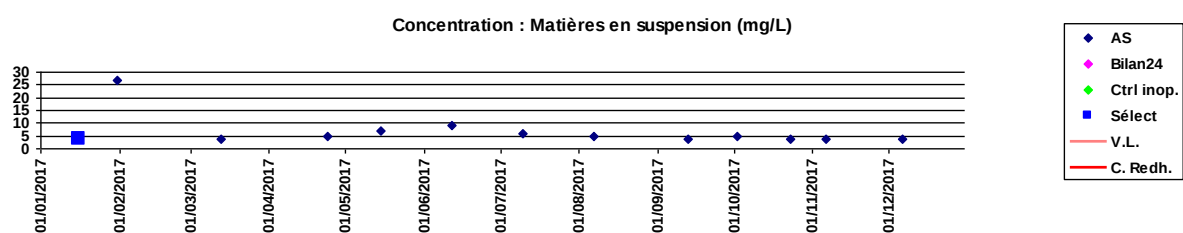
Commune desservie : Fond-Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	820	20.5
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	332.85	88.53
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	49.2	22.78
DCO	Kg/jour	540	124.4	23.04
MES	Kg/jour	360	60.2	16.72

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	27	6.8	4
DCO	125	53	21.7	7
DBO5	35	13	5.4	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	99	96	88
DCO	75	98	95	88
DBO5	70	99	96	90

La station est conforme pour l'année 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	12,58	6,83	7.61	5.5	-2.11
Siccité moyenne (%)	16	17	16	15	-1

Refus de dégrillage (T)	0,305	0,255	0.180	0.165	-0.015
Sables (T)	183,1	239,25	83	26.4	-56.6
Graisses collectées (t)	0,06		96	92	-4
Polymère (T)	0,122	0,052	0.031	0.042	0.11

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoire

RAS

Projets pour la STEP

RAS

3.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



3.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

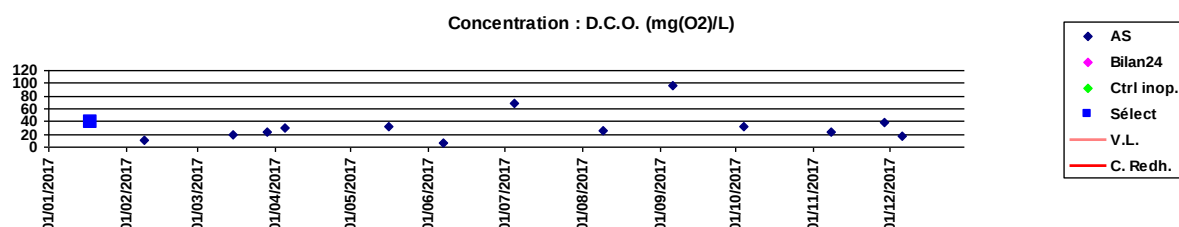
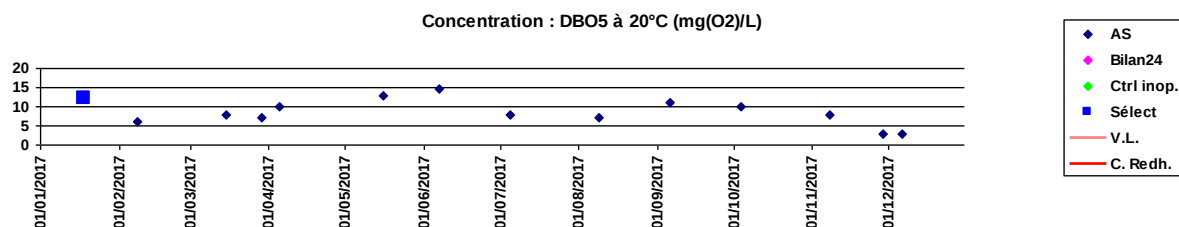
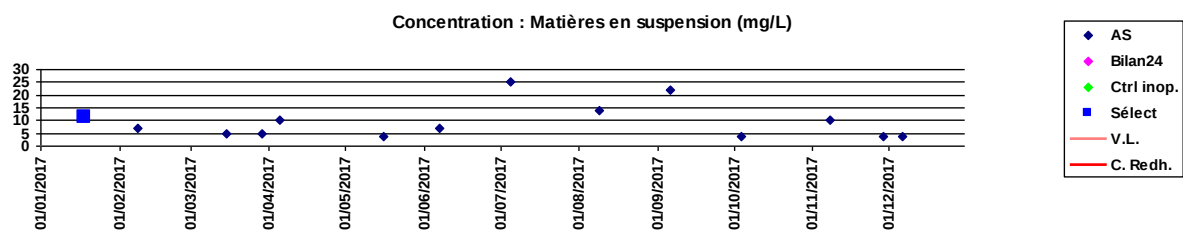
Commune desservie : Saint-Joseph

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	1118.33	44.73
Débit moyen journalier	m³/jour	375	254.34	67.82
DBO5	Kg/jour	150	67.1	44.73

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	25	9.1	4
DCO	125	97	8.6	7
DBO5	25	15	8.7	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	94	80
DCO	75	97	93	83
DBO5	80	99	95	87

La station est conforme en 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	12,36	10,92	19.13	15.05	4.08

Siccité moyenne (%)	19,47	20,14	20.69	21.80	-1.11
Refus de dégrillage (t)	4,93	5,575	4.315	3.791	0.524
Sables (T)	16,44	7	9.9	4.52	5.38
Graisses collectées (m3)	4	0	29	0	29
Polymère (T)	0,123	0,086	0.112	0.107	0.005

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Projets pour la STEP

-

Evènements notoires

- Rien de prévus

3.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

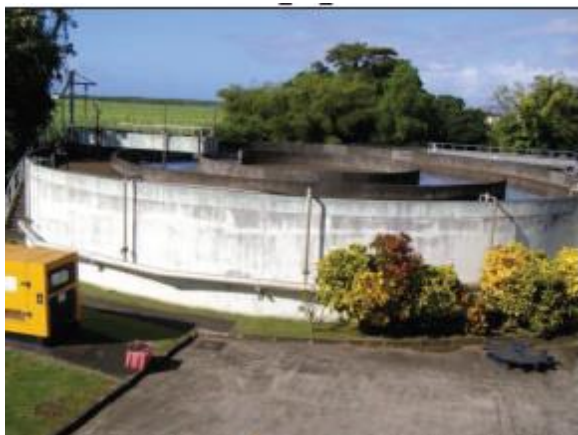
Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



3.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

3.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

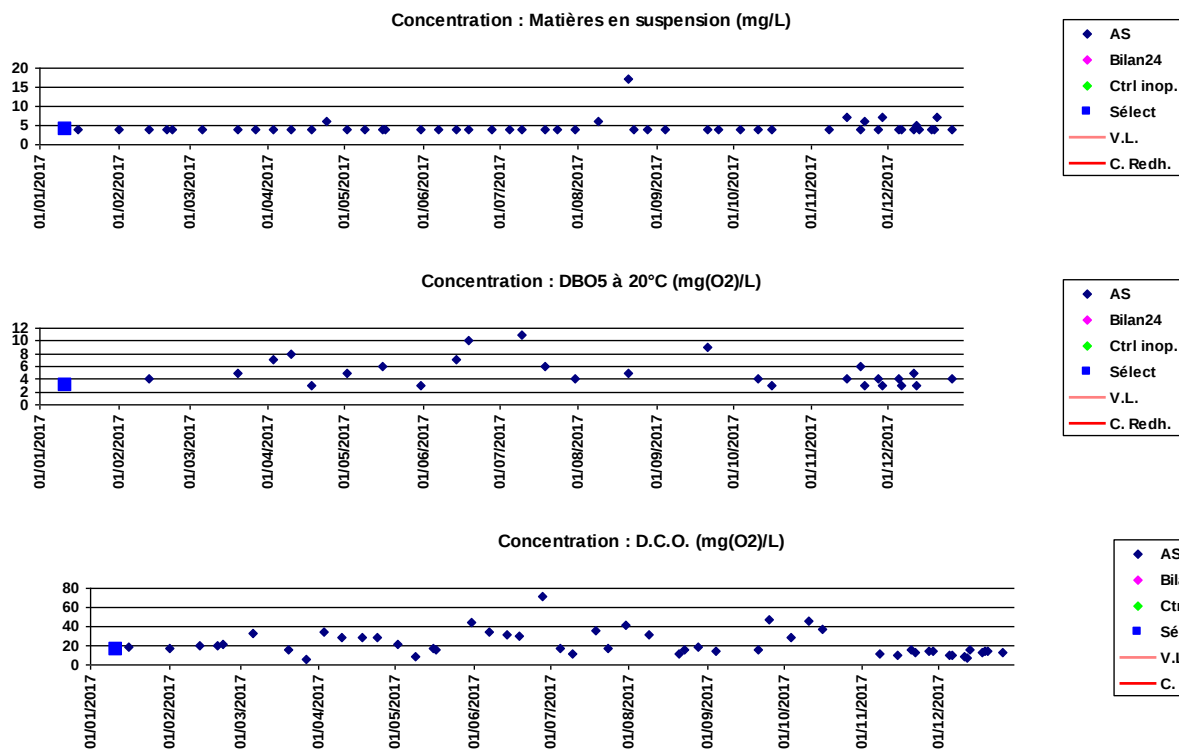
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	17500	à l'arrêt	
Capacité nominale	Eq/habitant f2	17500	8.041	45.94
Débit moyen journalier	m³/jour	7000 m3/j	1751.64	25.02
DBO5	Kg/jour	2100	482.5	22.976



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	17	4.5	4
DCO	125	71	21.7	6
DBO5	25	11	5.1	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	98	93
DCO	75	99	96	87
DBO5	80	99	98	93

La station est conforme pour l'année 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	203,48	179	178	147	-31
Siccité moyenne (%)	18	18	19	19	0
Refus de dégrillage (T)	2,84	1,54	1	0.64	-0.36
Sables (T)	7,81	7,44	8.25	0.50	7.75
Graisses collectées (T)	0,24	62	90	120	120
Polymère (T)	2,274	2,397	2.45	2.140	0.31

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

 **Evènements notoire**
néant

 **Projets pour la STEP**
Réhabilitation filière 2

3.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.8 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



3.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 3

3.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique.

Commune desservie : Le Lamentin

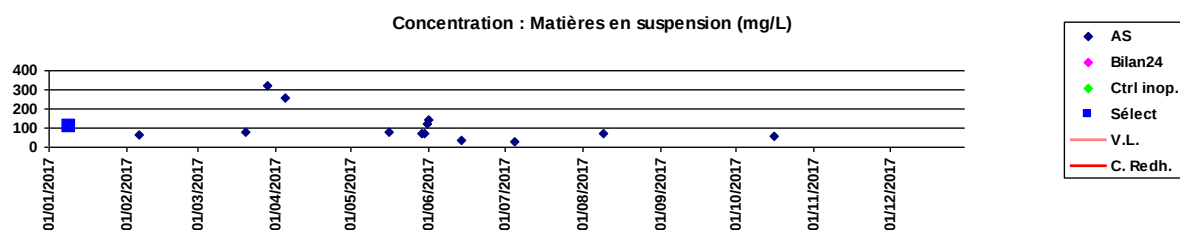
Caractéristiques principales

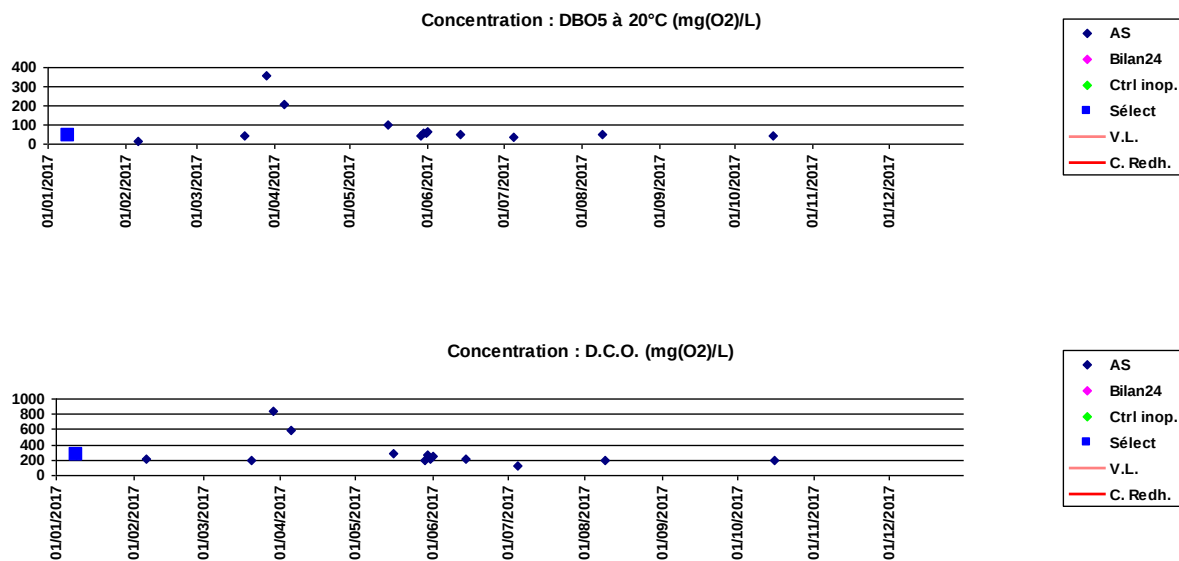
		Nominal	Charge reçue	Taux de charge
Capacité nominale	Eq/habitant	5 000	5625	112.5
Débit moyen journalier	m³/jour	750	938.66	125.15
DBO5	Kg/jour	300	337.9	112.63

Station en surcharge.

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	320	110.6	26
DCO	125	837	295.3	132
DBO5	25	360	87.2	14

, Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	91	63	6
DCO	75	80	53	6
DBO5	80	96	74	22

La station est non conforme pour 2017. Pour mémoire, cette station est en surcharge hydraulique et ne peut permettre un traitement conforme de ses effluents. De plus la station sera remplacée par un poste de refoulement en fin décembre 2018.

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	16,32	27,9	28	27	-1
Siccité moyenne (%)		20	16	17	1
Refus de dégrillage (T)	7			4	4
Sables (T)	24,65	19,8	5.25	0	-5.25
Graisses collectées (m3)	0,5	11	5	1	-4
Polymère (T)	0,125	0,265	0.150	0.150	0

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evénements notoire

Néant

Projets pour la STEP

Néant

3.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



3.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

3.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

Commune desservie : Le Lamentin

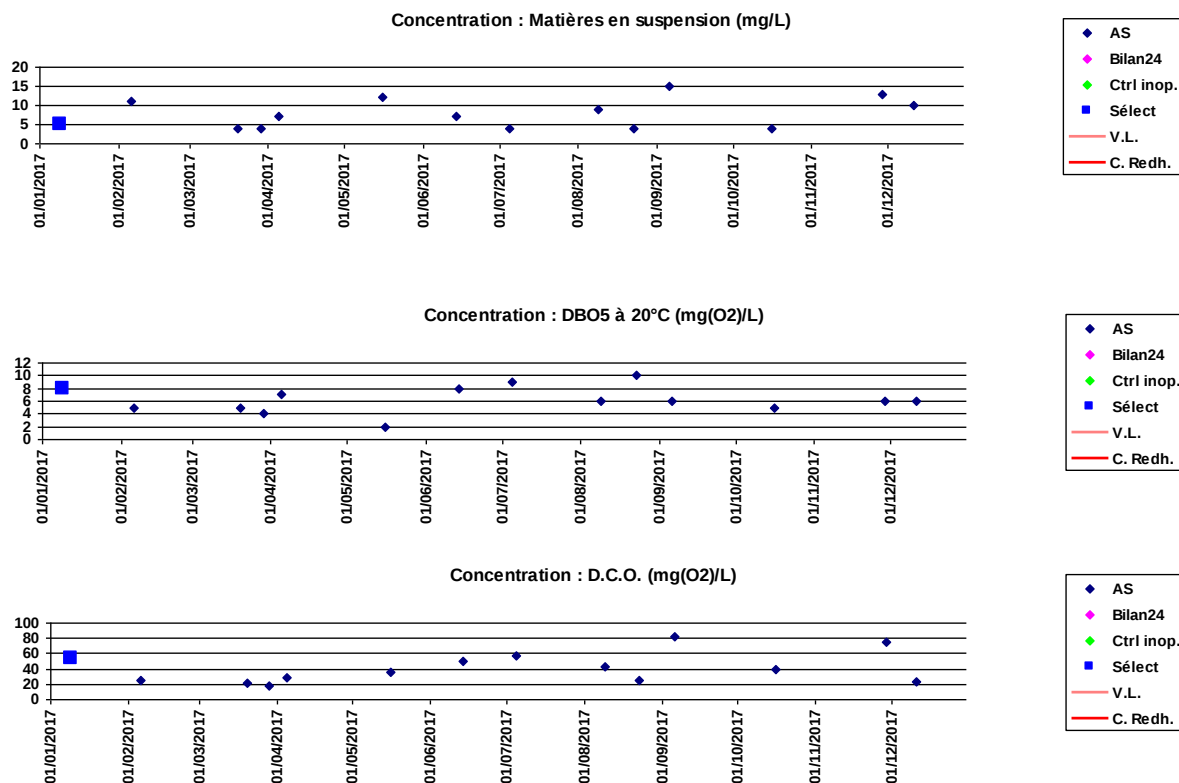
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	1386.67	39.62
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	232.89	33.27
DBO5	Kg/jour	210	83.2	39.61



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	15	7.8	4
DCO	125	82	41.2	18
DBO5	25	10	6.2	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	97	94
DCO	75	97	94	86
DBO5	80	99	98	97

La station est conforme en 2017

Les sous-produits de l'épuration

	2014	2015	2016	2017	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	0,45	0,3	8.8	11	-2.2
Siccité moyenne (%)	11	15	14	13	1
Polymère (T)	0,025	0,100	0.100	0.125	0.025

Evènements notoire

Néant

Projets pour la STEP

Néant

3.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.10 LES MINI-STATIONS :

3.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées			vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450		Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200		Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées			vidangeur
	lotissement modeste	boues activées			vidangeur
	la fontane	boues activées			vidangeur
	terrasse de balata	boues activées			vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50		Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500		Vidangeur
	Sarraut	Boues activées	150		Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500		Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200		vidangeur
total	25		5010		

3.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndicats passent une convention avec ODYSSEI sur les modalités de transfert.

3.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,

Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

3.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m3/J)	ENTREE			SORTIE				Conformité (oui ou non)	BOUES m3
		DB O5 mg/ L	DC O mg/ L	MES mg/l	DBO5 mg/L	DCO mg/L	ME S mg/ L	DBO5 (rendement)		
CHOISY	29,53	55	144	93	18	63	18	67,27%	oui	
HAMEAUX	9,63	2100	3057	2900	14	75	43	99,33%	oui	18
PRESQU'ILE	2,16	1200	5471	3500	35	217	120	97,08%	non	9
RIVIERE BLANCHE N	31,93	50	198	170	4	48	37	92,00%	oui	27
RIVIERE BLANCHE S	14,77	85	222	61	68	172	42	20,00%	non	18
RAMEDACE N		440	616	590	10	36	19	97,73%	oui	9
RAMEDACE S		36	101	49	30	138	88	16,67%	non	18
BAMBOU DUSCHAMPS	10,59	540	864	480	14	93	24	97,41%	oui	
MORNE BASSET		180	369	120	14	65	46	92,22%	oui	
LUNETTE BOUILLEE	67,07	420	1994	760	24	77	43	94,29%	oui	
MONTROSE	5,36	1650	3012	2000	25	158	98	98,48%	oui	

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m3/J)	ENTREE			SORTIE				Conformité (oui ou non)	BOUES m3
		DB O5 mg/ L	DC O mg/ L	MES mg/l	DBO5 mg/L	DCO mg/L	ME S mg/ L	DBO5 (rendement)		
BELLE ETOILE		480	1101	530	280	546	110	41,67%	non	18
CHARMILLE	13,90	550	1356	1500	250	1345	1500	54,55%	non	
ROCHES CARREES		40	70	19	4	85	56	90,00%	non	18
CENTRE NAUTIQUE		150	294	98	10	30,9	11	93,33%	oui	
LONG PRE	92,00	50	151	34	13	55	7	74,00%	oui	
LONG PRE	47,00	76	140	47	8	32	5	89,47%	oui	
SARRAULT		38	99	59	4	66	19	89,47%	non	
LOTISSEMENT MODESTE		170	323	160	18	42,9	32	89,41%	oui	9
MORNE BASSET oxifix		28	80	42	26	92	44	7,14%	non	9
HAMEAUX RAVINE VILAINE		22	77	23	7	34	5	68,18%	non	18
LA FONTANE										
LA JAMBETTE		360	461	284	7	11	12,3	98,06%	oui	
CHOCO CHOISY		60	422	270	44	174	58	26,67%	non	
TERRASSE DE BALATA		150	366	82	13	64	16	91,33%	oui	27
LLS MEYNARD		15	158	76	14	128	72	6,67%	non	

4 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

4.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

4.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

4.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

4.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

4.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1^{er} janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX ENGAGES

5.1.1 LES MONTANTS MANDATES PAR COMMUNES

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2017	SUBVENTONS RECUES ODE
A06-3	LAMENTIN	TRANSFERT EU ACAJOU/GAIGNERON	601 912,70 €	
A07-4	FORT-DE-FRANCE	AUTOMATISAT° RES. SOUS VIDE GANDILLON	89 292,96 €	211 500,00
A14-02	LAMENTIN	EXTENSION RESEAU EU HAUT DE CALIFORNIE / MORNE PAVILLON	466 845,55 €	375 000,00
A14-05	LAMENTIN	MO EXTENTION STEP GAIGNERON	119 770,00 €	
A14-01	LAMENTIN	REHABILITATION 2ème FILE GAIGNERON	20 273,80 €	
A15-01		EXTENSION DU RESEAU ASST	28 531,00 €	
A07-21		RESEAU EU ET REPRISE RESEAU AEP RAVINE TOUZA ET NORLEY		379 865,87
		SOLDE ODE - REN. RESEAUS AEP& EU SUR RN3 - DETOUR BOURDIN		22 480,00
TOTAL ASSAINISSEMENT			1 326 626,01 €	988 846 €

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Saint Joseph	Raccordement du pôle santé de Saint Joseph et de la voie n°2 de Rosière au réseau d'assainissement collectif	Raccordement de nouveaux abonnés, appliquer le zonage d'assainissement et augmenter notre chiffre d'affaires
Lamentin	Deuxième phase d'extension du réseau d'assainissement du quartier Gondeau	Raccorder les futurs logements sociaux des sociétés SMHLM et OZANAM

5.2.2 EXTENSIONS DE RESEAU

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION - SITE	NOMBRE D'HABITATION RACCORDES	Type de MATERIAUX RESEAU (béton, pvc, fonte, fonte ductible, acier, PEHD, autres)	Nombre de ML
Lamentin	Extension du réseau d'assainissement du quartier Gondeau – Lot.2 canalisations	300	Béton, PEHD et PVC	1 341

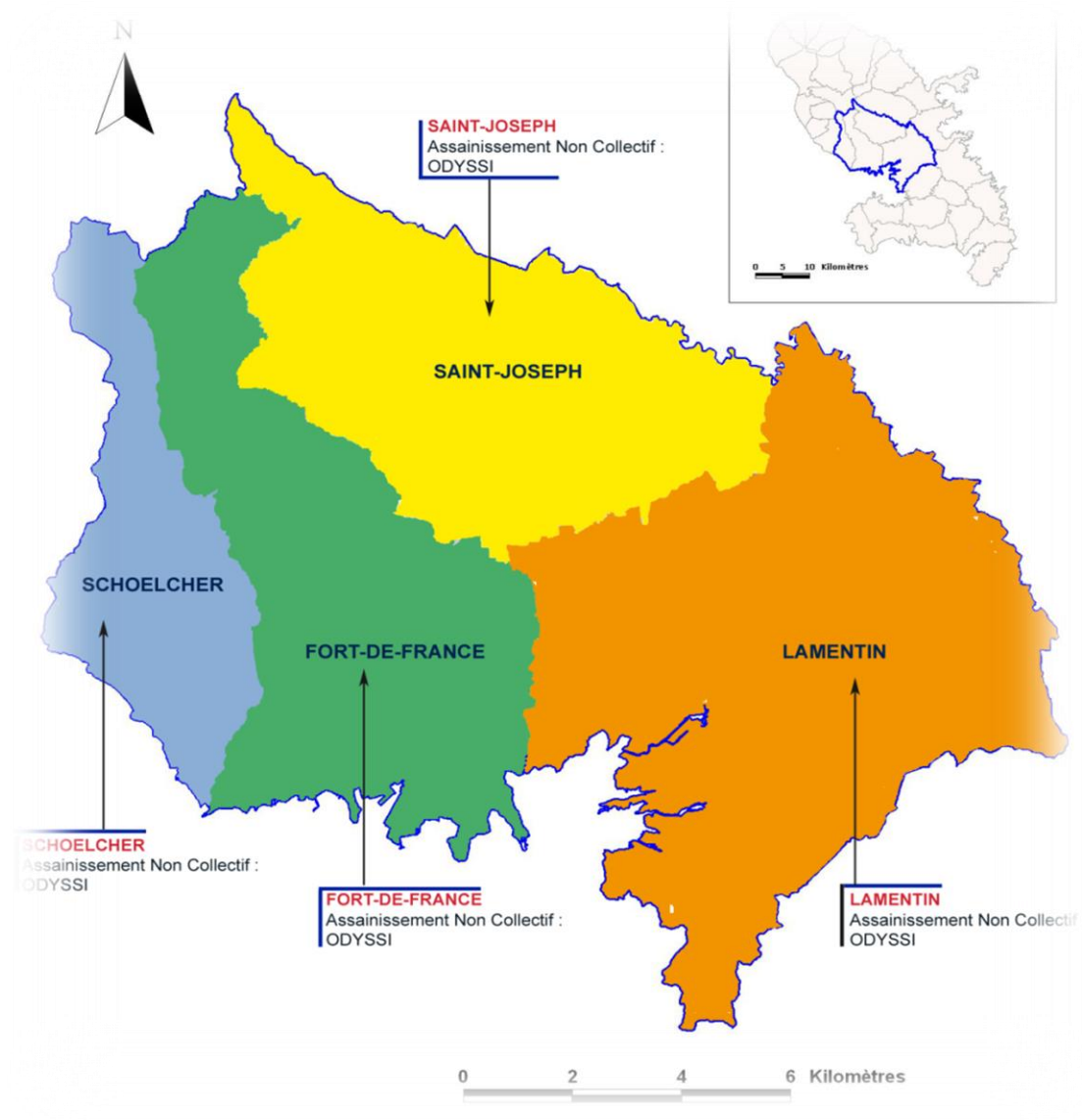
5.2.3 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France	Automatisation du réseau sous vide de la ville de Fort de France – Tranche 3	Moderniser le réseau Gandillon afin de réduire les coûts de fonctionnement	
Lamentin	Réhabilitation de la STEP de Gaigneron	Mise en service de la deuxième file de traitement	Remplacement des équipements et réparation du génie civil

5.2.4 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Lamentin	Construction du poste de refoulement de Petit Manoir	Transfert des effluents du quartier Acajou vers la STEP de Gaigneron	Construction d'un poste de refoulement et pose des équipements

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

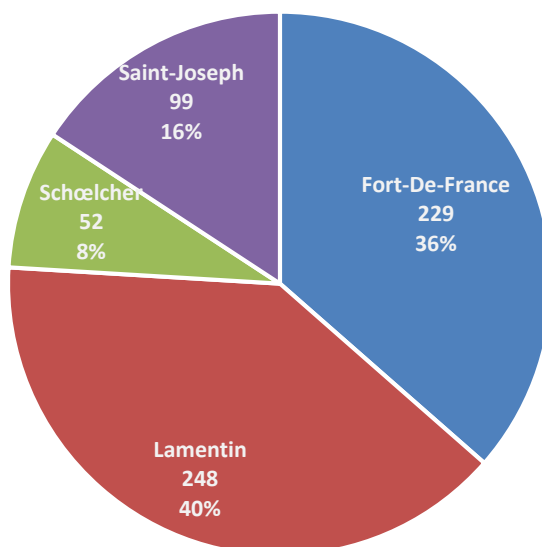
2 LES CONTROLES

2.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

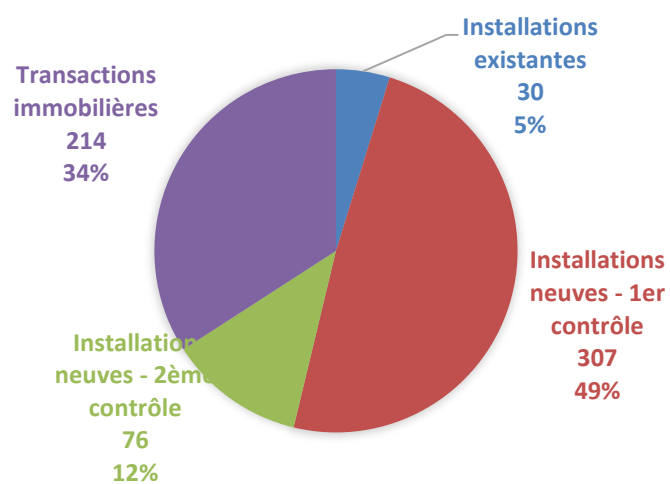
NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2015	2016	2017	Evolution
Fort-De-France	232	210	229	+9,04%
Lamentin	284	261	248	-4,98%
Schœlcher	60	65	52	-20%
Saint-Joseph	106	55	99	+80%
TOTAL	682	591	628	+6,26%

NB contrôles réalisés



CONTRÔLE EFFECTUÉS PAR CATÉGORIES



3 LES NOTAIRES

3.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2015	2016	2017	Evolution
Fort-de-France	127	118	133	+12,71%
Schoelcher	22	35	14	-60,00%
Saint Joseph	22	21	23	+09,52%
Lamentin	38	19	44	+131,58%
TOTAL ODYSSI	209	193	214	+10,88%

